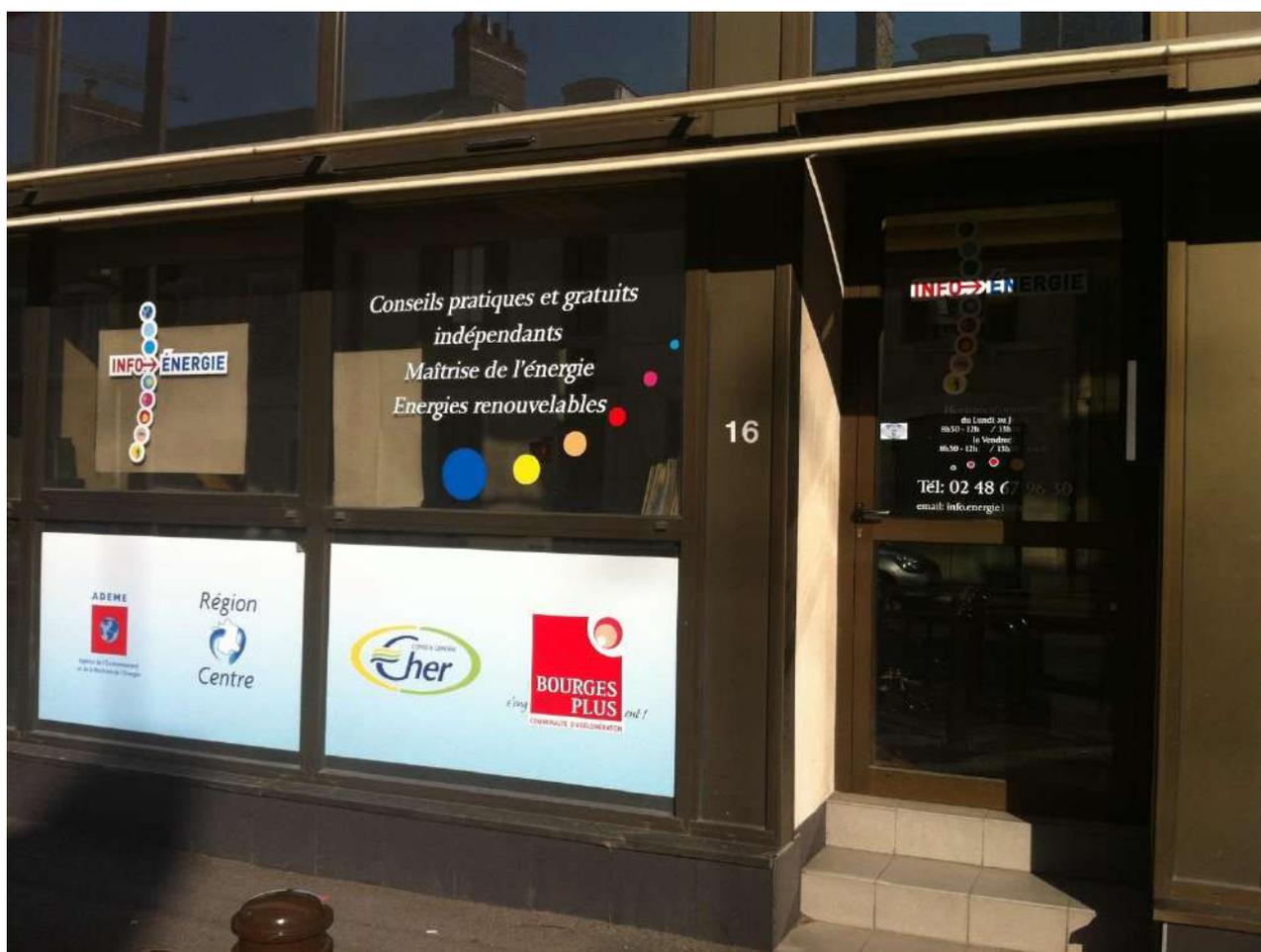


AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU CHER

BILAN D'ACTIVITE 2016



Sommaire

Mot du Président	page 3
Présentation de la structure	page 4
I – Conseils personnalisés	page 5
II – Evaluation du service	page 14
III – Temps forts de 2016 / Vie de la structure	page 18
IV – Actions socio techniques de l’ALEC18	page 24
V – Animations grand public	page 34
VI – Perspectives	page 42
Conclusion	page 43

Mot du Président

L'année 2016 peut se caractériser par deux termes : mutations d'une part et ancrages d'autre part.

Mutation en premier lieu avec le départ vers de nouveaux horizons professionnels, d'un des membres de l'équipe de conseillers, et l'engagement d'un processus de recrutement fin 2016 pour assurer son remplacement.

Mutation ensuite avec les démarches de prospection de nouveaux locaux plus fonctionnels, plus spacieux, et mieux aménagés pour accueillir le public et les salariés. Un accord de principe a en ce sens été entériné fin 2016 avec la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus pour proposer à l'Agence un îlot au sein de l'Hôtel d'Entreprise de la Technopôle Lahitolle.

Mutation enfin avec la réorientation des actions de sensibilisation des particuliers aux éco gestes en matière de maîtrise de l'énergie avec la fermeture de l'appartement pédagogique Ecologis situé à Bourges. Ce domaine doit être collectivement réinterrogé afin d'élaborer de nouvelles réponses aux attentes des usagers.

Ancrage tout au long de l'année des missions de conseils dans le domaine de l'énergie en direction des particuliers. Ce cœur de métier est en effet une constante forte des actions quotidiennes de l'équipe.

Ancrage ensuite sur les territoires avec la signature de trois conventions (avec le Pays de Vierzon, le C.C.A.S. de Vierzon et la Commune de Lignières dans le cadre de sa Maison de Services Au Public) visant à instaurer la tenue de permanences et d'animations délocalisées une demie journée par mois au plus près des usagers.

Ancrage enfin avec la reconnaissance de l'ALEC comme partenaire de Bourges Plus, de la Région Centre Val de Loire, et de l'ADEME Centre pour la mise en œuvre du projet de Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (P.T.R.E.)

Afin d'avoir une vision plus complète des temps forts qui ont jalonné cette année 2016 je vous invite à vous reporter au présent rapport.

Jean-Claude MORIN

Président de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher



Présentation de la structure

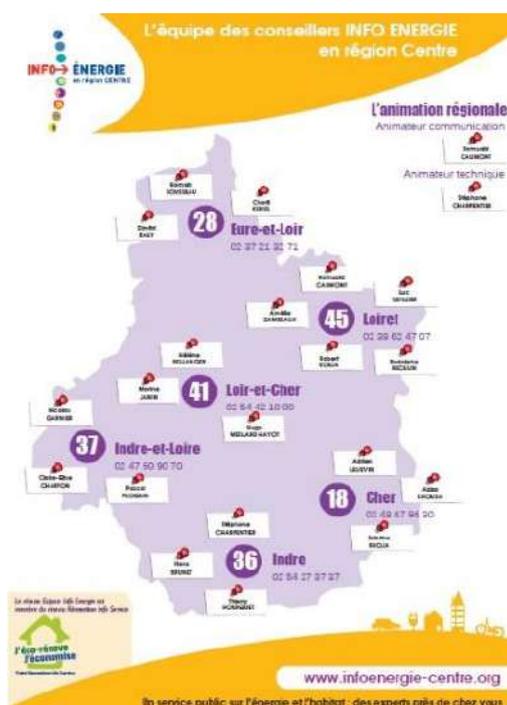
L'ALEC18 (Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher) a été créée le 1^{er} janvier 2014 pour reprendre les missions de l'Espace Info Energie confiées jusqu'alors au PACT du Cher et pour donner une ambition plus grande à la structure.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, la Région Centre Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher, Bourges Plus et le SDE18, l'ALEC18 anime donc depuis cette date diverses missions dont celle de l'Espace Info Energie (EIE) et de l'appartement pédagogique Écologis (fermé au 31/12/16). Ces outils ont pour vocation d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée, neutre et gratuite sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat.

L'effectif est de 3 ETP pour le premier semestre 2016, puis de 2 pour la fin de l'année, chacun ayant la qualité de CIE (Conseiller Info Energie).

Les actions de l'Espace Info Energie se partagent entre trois grands domaines d'activité :

- **Le conseil personnalisé auprès des particuliers** : Il s'agit d'un entretien personnalisé au cours duquel le conseiller répond aux questions et/ou donne un avis objectif neutre et indépendant sur un projet. Cela se fait par téléphone, courriel ou au bureau.
- **La sensibilisation** : Il s'agit d'aller à la rencontre du grand public par différents moyens et de l'interpeller sur les problématiques énergétiques (conférences, visites de sites, ateliers, radio, formation, etc.).
- **L'activité hors animation** : En dehors des deux volets principaux de l'activité de l'Espace Info Energie, l'équipe consacre une part importante de ses activités à :
 - La promotion et la recherche de nouveaux partenariats (publics et privés)
 - La création et la gestion d'outils (gestion de projet, reporting, base documentaire, etc...)
 - La formation et la professionnalisation des conseillers
 - La vie du réseau des Espaces Info Energie en Région Centre Val de Loire (il en existe 6)



L'ALEC18 s'inscrit dans un réseau régional regroupant 6 structures. Les conseillers participent régulièrement à des temps d'échanges ou de formation et à des groupes de travail sur divers thèmes (technique, animation, communication, mobilité, précarité).

Le réseau ainsi constitué apporte une visibilité et une force aux structures qui le composent en permettant la mutualisation d'outils et le partage de connaissances.

Note : Sabrina Khoja a quitté l'effectif en juillet 2016

I. Conseil personnalisé

Evolution des demandes

Depuis sa création, l'EIE a vu son activité de conseil augmenter régulièrement jusqu'en 2007, année qui a connu le plus de contacts. Cette année, jugée comme exceptionnelle par de nombreux directeurs de structures en Région Centre (création du crédit d'impôts, contexte économique favorable...), a en effet permis de toucher plus de 1200 contacts cette année-là.

Après une baisse de l'activité en 2010 où le nombre de contacts était tombé à 714 on constate une augmentation des contacts sur les années 2012 (+5,5 %) et 2013 (+32%).

Pour 2016, une baisse d'environ 35% est enregistrée. Celle-ci poursuit la baisse entamée en 2014 après la création de l'ALEC18 et la restructuration du service. Le départ d'un des salariés en cours d'année a également perturbé le fonctionnement de l'équipe et joué sur les conseils aux particuliers prodigués par les conseillers. Par ailleurs, des actions partenariales (avec un bailleur et l'agglomération de Bourges Plus) ont particulièrement mobilisé les conseillers durant toute l'année.

Le maintien de l'activité malgré ce contexte interne bouleversé (préparation du déménagement, recrutement d'un nouveau conseiller...) et des conditions externes peu propices aux investissements prouve l'intérêt du service proposé par la structure et répond à un besoin de la part du grand public.

L'année 2016 peut à ce titre être aisément mise en parallèle avec l'année 2010 durant laquelle la situation était assez similaire.

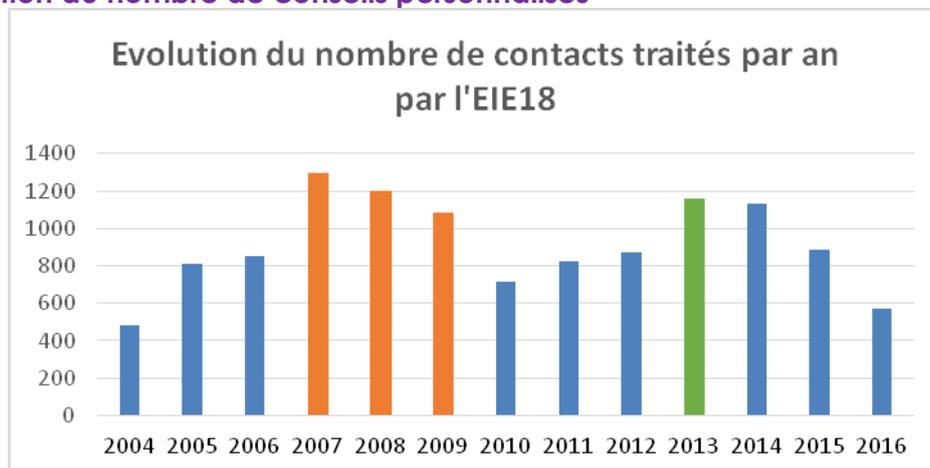
En 2015, l'EIE a prodigué 571 conseils auprès de 534 personnes*

** une personne peut en effet revenir plusieurs fois et interroger l'EIE sur différents thèmes*

Nous entendons par « contact », une réponse personnalisée aux questions du public. Il peut s'agir d'un entretien téléphonique, d'un entretien dans les locaux de l'EIE ou d'une réponse faite à une demande par mail ou par courrier.

En moyenne, le temps passé par contact est de **26 minutes**, ce qui est stable par rapport à l'année précédente et similaire à ce qui se pratique dans les autres EIE.

Evolution du nombre de conseils personnalisés

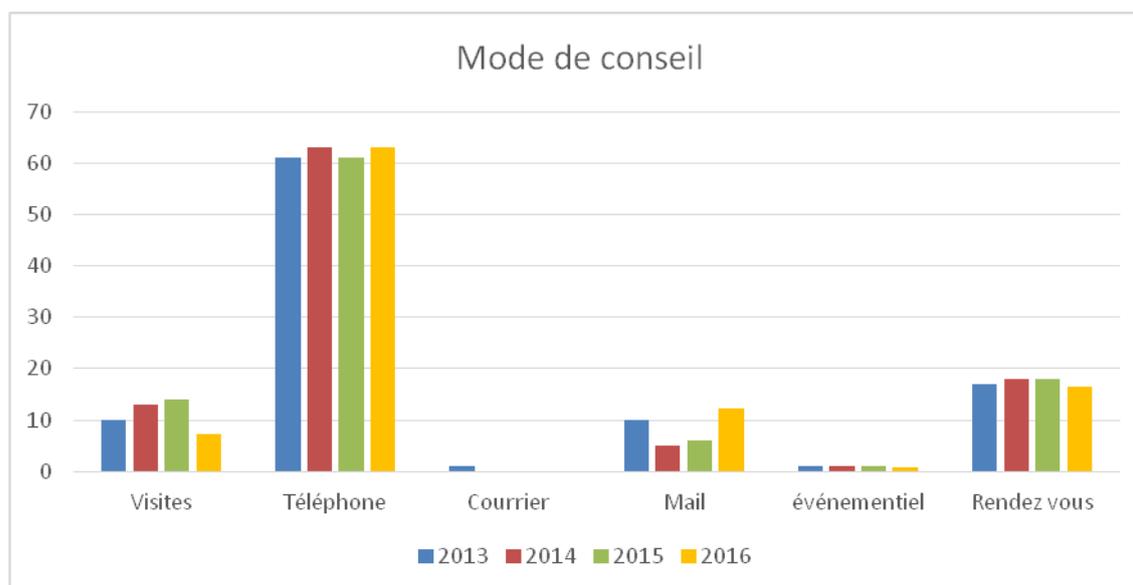


2010 et 2016 sont assez comparables : action partenariales fortes, recrutement de conseiller...

En orange : contexte national très favorable pour les aides financières

En vert : mise en place et forte communication autour du guichet unique

Origine de la demande :

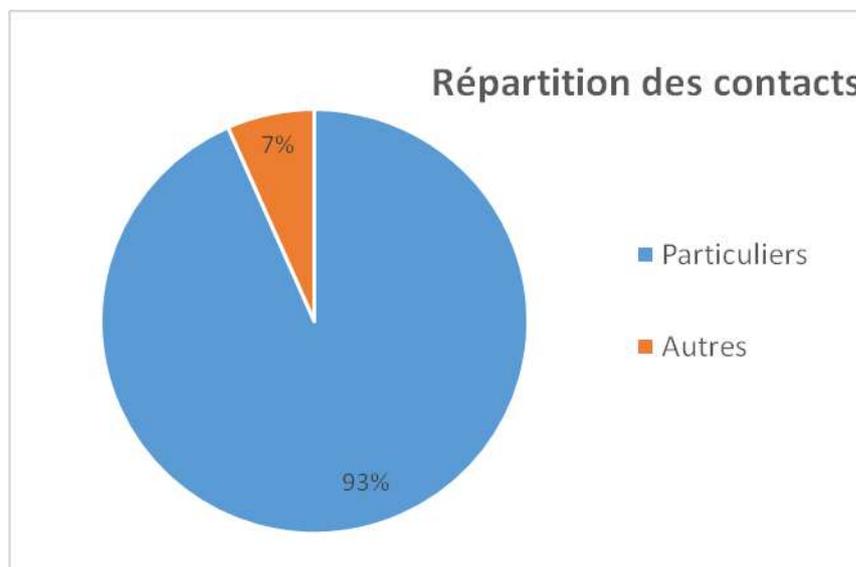


La majorité des demandes se fait très majoritairement par téléphone (63%). La mise en place d'un numéro vert national 0810 140 240 en 2013 a continué de porter ses fruits.

Cela dit, depuis 2013, nous assistons à une recrudescence des contacts spontanés (visites) ainsi que des rendez-vous. Les demandeurs expriment de plus en plus un besoin de rencontre en vis à vis pour expliquer leur projet et parler à un conseiller.

Néanmoins, il a été plus difficile de répondre à ces demandes spontanées en raison des modifications de l'équipe. Cela explique en outre l'augmentation des contacts mail et téléphone qui compensaient cette difficulté à recevoir les demandeurs.

Type de contact :



Concernant le type de public de l'EIE, on observe très peu de changement par rapport à l'an passé et, en général, à toutes les années passées (hormis la première année d'existence -2004- lorsque la part de professionnels et de collectivités était bien plus importante au détriment des particuliers qui ne connaissaient pas encore le service) :

- Les demandes émanent principalement des particuliers, qui sont à 91% des « propriétaires occupants ». Il y a peu de demandes de la part des locataires (1%) et des bailleurs (7%, légère hausse par rapport à 2015). Nous observons cette année l'émergence de la catégorie des copropriétaires occupants, fruit du travail mené sur les copropriétés (voir p.22). Sur la totalité des contacts, 95% des logements sont individuels et 5% collectifs. Ce constat implique qu'une réflexion stratégique soit engagée pour toucher ces publics qui n'ont pas l'habitude de contacter l'EIE.
- Les professionnels du bâtiment qui contactent l'EIE sont à 40% des syndicats de copropriété (forte hausse par rapport à 2015, voir « Zoom sur les copropriétés » en page 22). Les installateurs, architectes et bureaux d'études ont aussi contacté nos services dans des proportions similaires à 2015.
- Les entreprises (autres que professionnels du bâtiment) ne contactent l'agence que très peu, mais ce public n'est pas la cible prioritaire de l'EIE.

Provenance des contacts

L'année 2016 se caractérise comme les années précédentes par une provenance géographique des contacts traités par l'EIE18 très disparate. Mais les 2 grands pôles urbains que sont Bourges et son agglomération, et Vierzon cumulent à eux 2 un peu plus de la moitié des contacts.

Il est cependant intéressant de constater également que 3 autres pôles arrivent dans le haut du classement en terme de contacts : Saint Amand Montrond (comme les années précédentes), mais également et c'est plus nouveau, Saint Florent sur Cher et Saint Germain du Puy.

L'agglomération de Bourges Plus est en tête en nombre de contacts et reste stable avec environ 20% de la totalité des contacts de l'ALEC18.

Cette tendance 2016 ne fait que confirmer ce qui existait déjà les années précédentes : l'agglomération de Bourges Plus est un des gros pourvoyeurs de contacts pour l'EIE. C'est en effet ici que se trouve le plus gros bassin de vie du département et que l'EIE est implanté. Il commence à être identifié par la population et les services des partenaires.

Cette tendance doit être amplifiée par les différents médias (presse écrite, pages facebook ou twitter, relais dans les journaux communaux ou intercommunaux, dépliants etc.

Afin de relancer la politique de rapprochement des conseillers avec les usagers des territoires, et également donner une nouvelle dynamique sur Vierzon après une chute du nombre de contacts, une convention de partenariat entre l'ALEC 18 et le Pays de Vierzon a été signée début novembre 2016. Une nouvelle permanence se déroulera une fois par mois dans les locaux de la Maisons des Cultures Professionnelles.

Sur le reste du département on note une nette dispersion territoriale des contacts. Environ 25% des communes n'enregistrent qu'un seul contact sur l'année. Les zones que l'on pourrait qualifier de « blanches », si l'on reprend l'expression du registre de la téléphonie, sont importantes puisqu'environ 50% des communes n'émettent aucun appel vers l'EIE18.

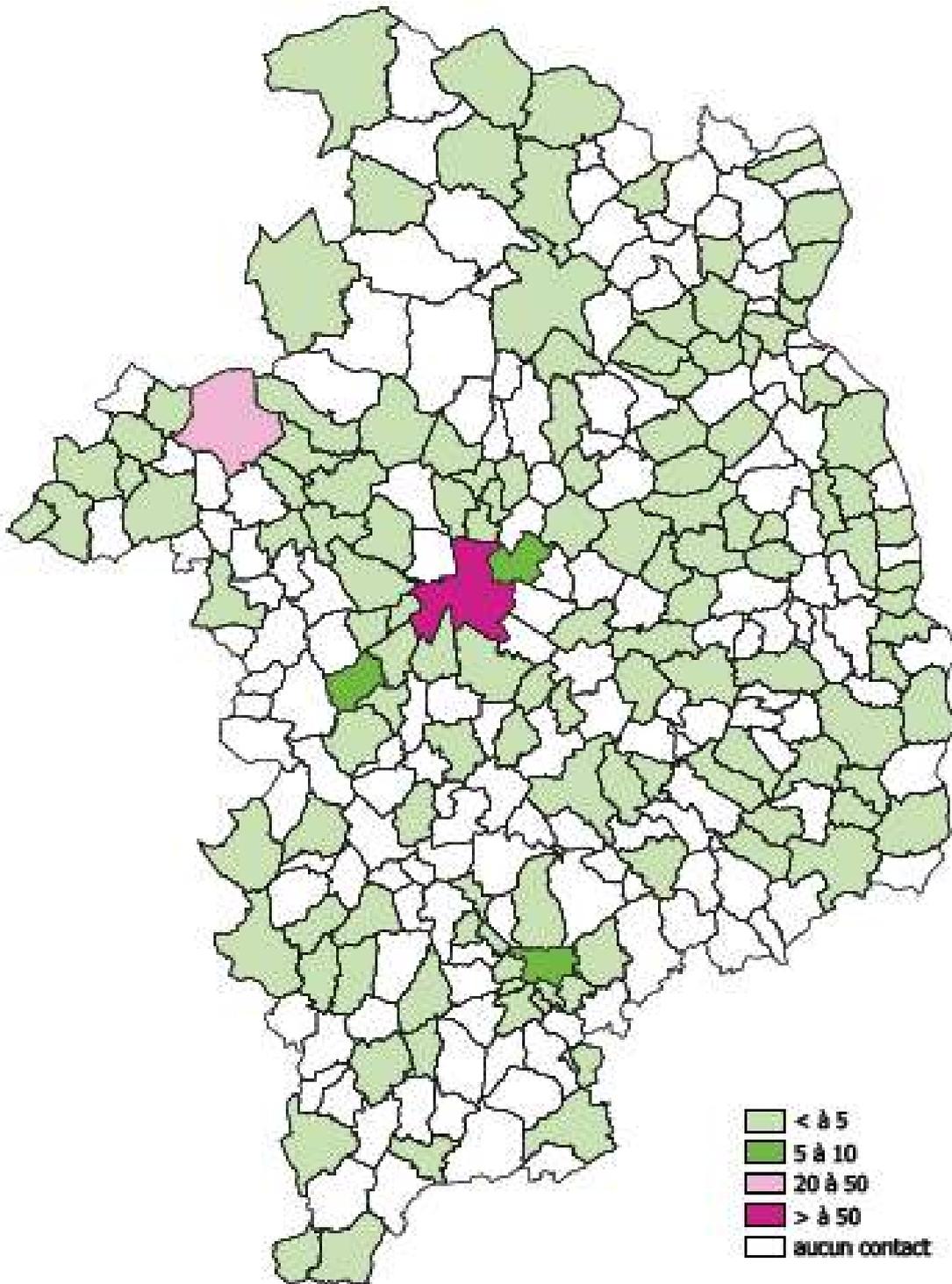
Ceci conforte l'importance de ce qui a été rappelé dans le paragraphe précédent : une des tâches essentielles pour l'année à venir sera d'accroître le nombre de publications et d'occasions de faire connaître l'Espace Info Energie et ses services.

Il sera également indispensable de créer les synergies nécessaires pour développer de nouvelles implantations et de nouvelles actions.

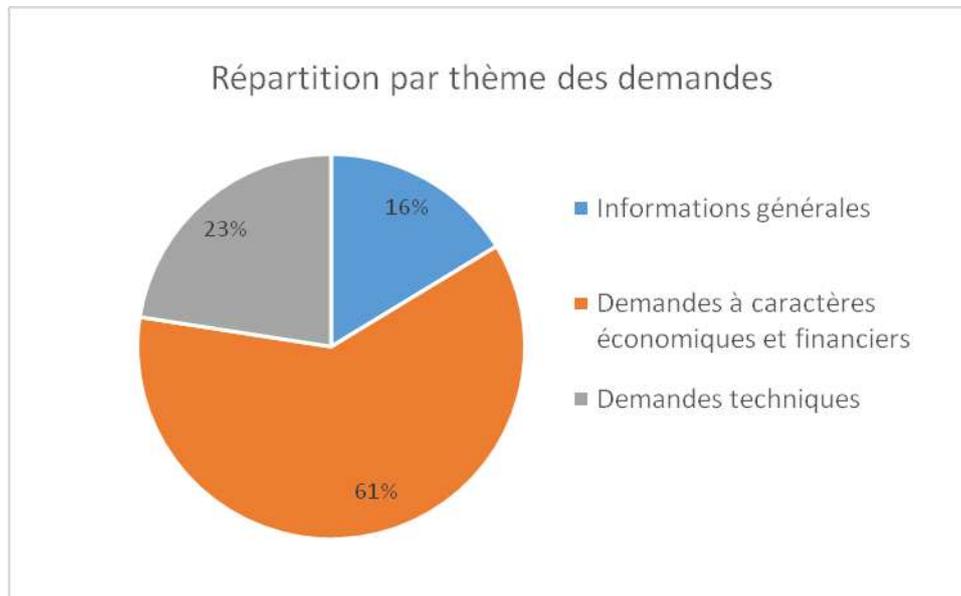
Voir la carte de répartition des contacts sur le département en page suivante



Nombre de contacts réalisés en 2016



Répartition par thème des conseils délivrés



La grosse partie des demandes qui parviennent à l'ALEC18 concernent les aides financières (+4 points en 2016 par rapport à 2015) pour la rénovation de l'habitat. Il faut noter que lors d'un appel à ce sujet, les conseillers arrivent parfois à aborder d'autres thématiques et/ou à réorienter ou approfondir la question du demandeur.

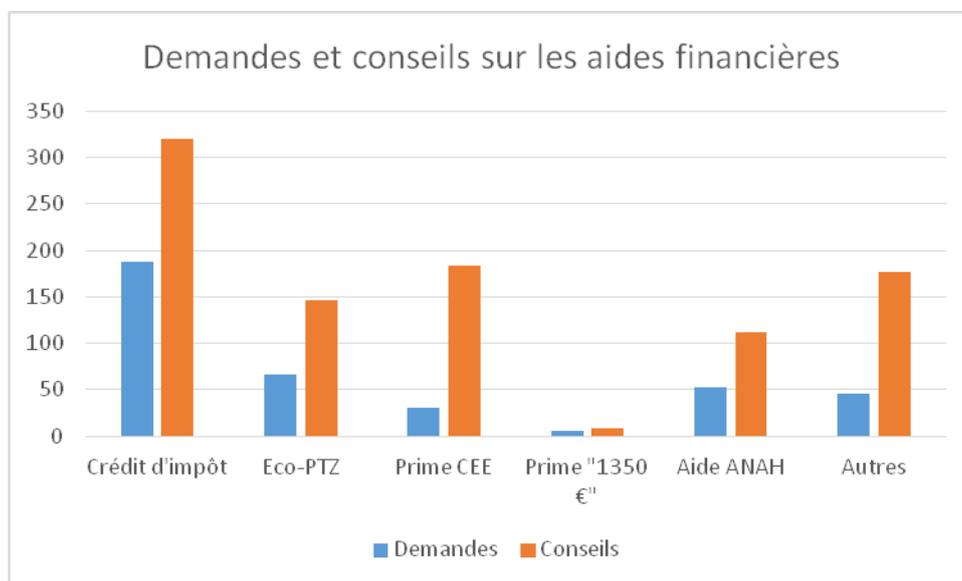
Par exemple en 2016, 161 demandes sur le thème de l'isolation ont été exprimées et 230 conseils ont été apportés. **Cet écart s'explique par le fait que les conseillers apportent un conseil plus approfondi et poussé que celui pour lequel appelle le demandeur.** Il y a une réelle plus-value de la part des conseillers qui amène (quand cela est possible) le demandeur à appréhender son projet personnel d'une manière plus globale que celle prévue initialement dans son esprit.

Les particuliers appellent souvent pour aborder ou avoir une confirmation sur un type d'aide (crédit d'impôts transition énergétique) bien précis dont ils connaissent l'existence. Les CIE ont alors souvent l'occasion d'approfondir le sujet en :

1. Complétant le conseil avec d'autres propositions d'aides financières qui amènent parfois le particulier à envisager plus de travaux que son projet initial (notamment par les aides de l'ANAH)
2. Complétant le conseil financier avec des conseils techniques relatifs aux travaux prévus par le particulier ou abordant des travaux auxquels il n'avait pas pensé.

Demandes à caractère économique et financier

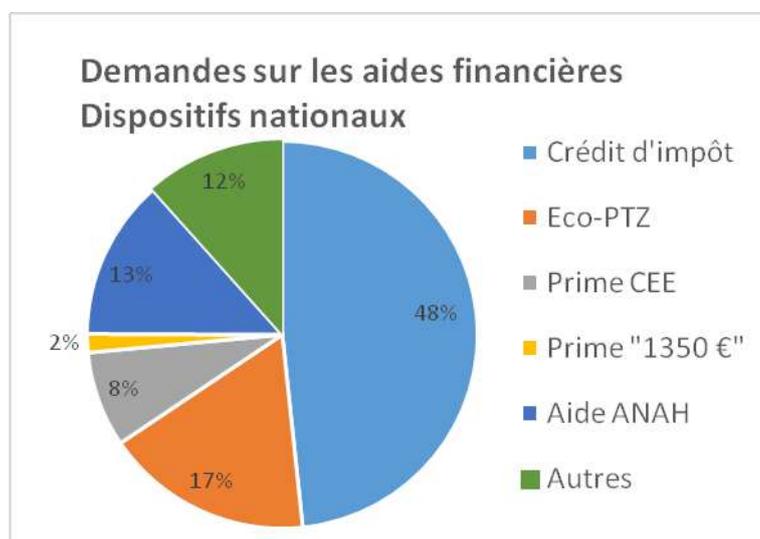
Il existe deux types d'aides pour la rénovation de l'habitat : les aides nationales, valables partout en France et des dispositifs locaux, déployés par les collectivités du territoire et par la Région Centre Val de Loire.



Les conseillers de l'ALEC18 donnent en nombre plus de conseils sur les aides financières qu'ils ne reçoivent de demandes. Là encore, la plus-value de leur travail est de renseigner les particuliers sur des dispositifs qu'ils ne connaissent pas.

Dans cette optique, et afin de rendre plus efficace la transmission des informations entre les partenaires qui interviennent dans les dossiers ANAH, l'ALEC18 a provoqué une rencontre fin décembre afin d'échanger sur ce sujet avec les partenaires (responsables d'OPAHs, ANAH, SOLIHA).

Une fiche de signalement et une procédure ont été mis en place. Ce fonctionnement sera testé pendant 6 moi. A l'issue de cette période, une autre rencontre permettra de faire le point sur son fonctionnement.



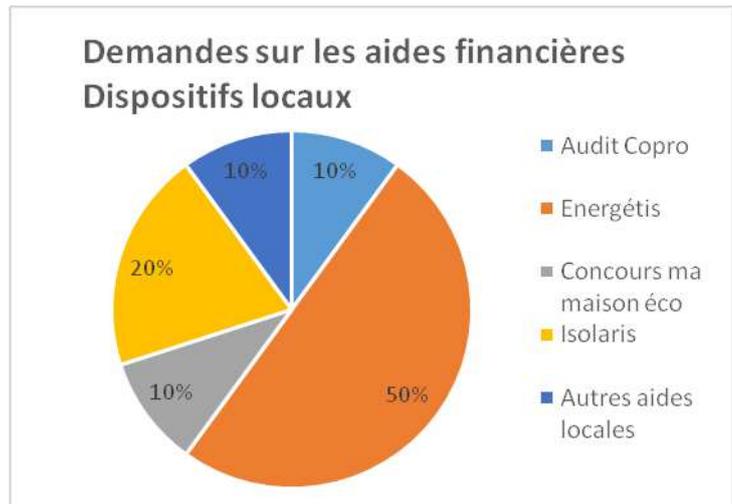
Les demandes relatives aux aides financières concernent en priorité le crédit d'impôts sur le revenu. Vient ensuite l'Eco Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ) et les « autres aides » (aides locales détaillées ci-dessous).

Le jeune dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), représente une source de conseils et de financement croissant pour les particuliers ce qui se traduit dans l'augmentation conséquente des conseils donnés (les conseillers sont là encore moteurs dans la promotion de ce dispositif)

Les sollicitations sur les aides locales ne représentent que 12% des demandes.

Parmi elles, on retrouve en tête les dispositifs Energétis et Isolaris proposés par la Région Centre Val de Loire.

Le concours « ma maison éco » récompense des projets de construction passive ou des projets de rénovations basse consommation qui sont encore trop rares pour représenter une part significative de la demande.



Pour plus d'informations sur le dispositif « audit copro », rendez-vous en page 22

Glossaire des aides financières

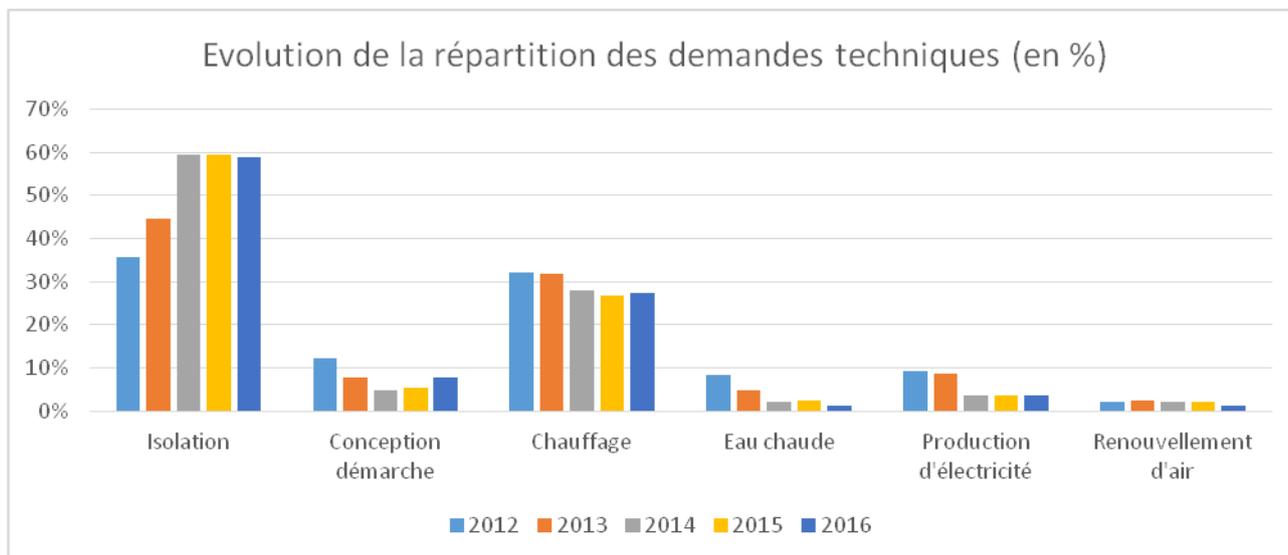
Crédit d'impôts Transition Energétique (CITE) : valable pour tout contribuable (imposable ou non) propriétaire occupant ou locataire sur les travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de systèmes...

Eco-PTZ : prêt à taux zéro proposé par les banques pour la rénovation énergétique de l'habitat

Certificats d'Economies d'Energie (CEE) : offre commerciale sous forme de prime à la rénovation pouvant être proposée par les professionnels de l'énergie ou la grande distribution.

RGE : label Reconnu Garant de l'Environnement

Demandes techniques



Les questions relatives à l'isolation représentent la part la plus importante des demandes (près de 60%) et représentent une part grandissante des demandes depuis plusieurs années.

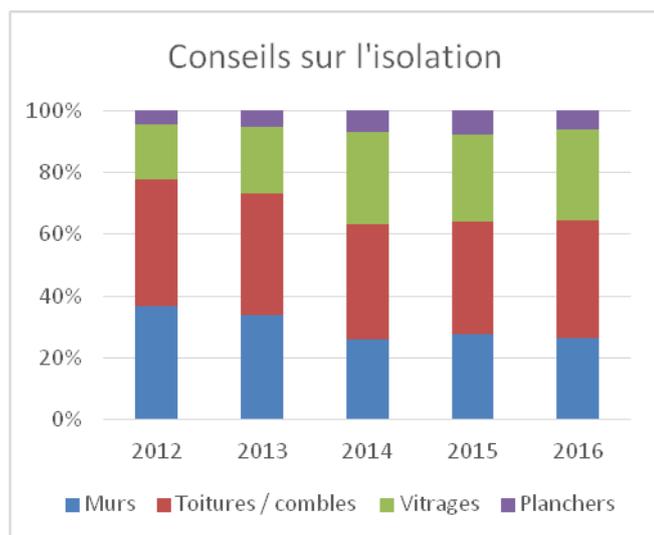
Les prospects s'orientent vers des travaux d'économie d'énergie plutôt que vers des travaux visant à modifier leur mode de chauffage sans en diminuer la consommation.

L'ALEC remplit là parfaitement son rôle de diminution des consommations d'énergie des bâtiments en poussant à leur isolation. Le travail de sensibilisation et de pédagogie effectué toutes ces années porte ses fruits.

De plus, ces données peuvent permettre d'aider à orienter des politiques publiques en incitant à aider plus les travaux d'isolation au détriment de la partie « systèmes » (chaudière, PAC, poêles...).

Ceci reste vrai en 2016 : malgré une baisse du nombre de contacts, les demandes relatives à l'isolation des bâtiments restent prépondérantes.

Zoom sur ... les conseils sur l'isolation



Le thème des vitrages et portes continue de représenter une part importante des conseils délivrés alors que ce ne sont pas les travaux les plus efficaces.

Deux tendances émergent : une baisse des conseils liés à l'isolation des murs, travaux les plus générateurs d'économies d'énergie et une augmentation des conseils liés aux menuiseries et aux planchers.

Toutefois, l'isolation des murs représente 25% des demandes et 27% des conseils : les conseillers tirent donc les demandeurs vers ces travaux.

L'année écoulée a aussi été l'occasion de poser les premiers jalons de la création de la matériauthèque qui jouxtera les futurs locaux de l'ALEC18 à l'hôtel d'entreprises de Lahitolle.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec Xavier Daguin de la Technopole Lahitolle qui est en charge de la mise en place de l'outil. Nous avons ensemble commencé à définir quels matériaux seraient présentés, sous quelle forme et avec quels outils pédagogiques.

II. Evaluation du service

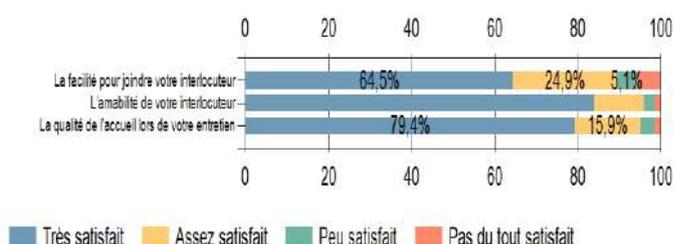
Evaluation générale du service

Les données présentées ci-dessous sont issues d'enquêtes réalisées automatiquement par voie numérique par l'Ademe auprès des personnes qui ont contacté l'ALEC.

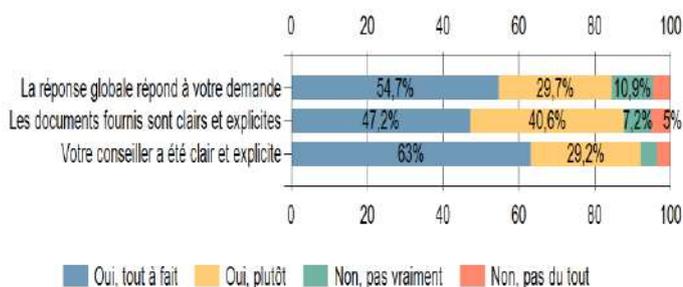
Il existe deux types d'enquête :

- celle dite « de satisfaction », envoyée une semaine après l'entretien qui définit la qualité du service apporté aux particuliers, leur sentiment quant au traitement de leurs demande...
- et celle dite « de passage à l'acte » envoyée un an après le contact et qui sert à connaître les travaux effectués par le demandeur, leur type et leur montant...

34. A l'occasion de votre prise de contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE ([EIE_NOM]), avez-vous été satisfait ou non des points ci-dessous ?



35. Concernant les réponses apportées par votre conseiller, diriez-vous que...



86% des personnes interrogées sont globalement satisfaites des services de l'ALEC18

(chiffre en baisse (-5 points) par rapport à 2015)

Les personnes qui contactent l'ALEC18 sont globalement très satisfaites de l'accès aux conseillers et de l'accueil qui leur est réservé.

On constate une baisse de 5 points chez les personnes se disant très satisfaites quant à la facilité à joindre un conseiller. Voilà qui met en lumière les difficultés d'accueil qu'on pose le départ de Sabrina Khoja en cours d'année.

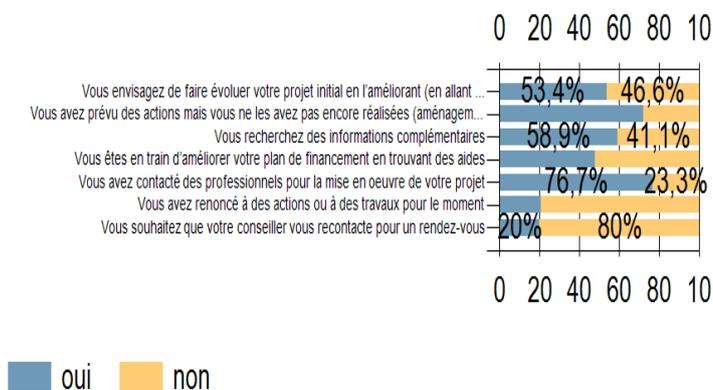
Cela dit, il faut noter que la qualité de l'accueil et l'amabilité des conseillers n'ont pas pâti de cette modification au sein de la structure.

La satisfaction quant à la qualité des réponses apportées est, quant à elle et de façon globale en légère hausse (+1 point sur les différentes questions).

Notons que l'ALEC18 a répondu de façon satisfaisante à 86% des personnes.

L'insatisfaction exprimée par 14% des personnes peut venir de plusieurs raisons : pas d'aides financières, question juridique à laquelle l'ALEC18 n'a pas de réponse directe (renvoi vers l'ADIL36 ou l'UFC que choisir) ou difficulté à joindre un conseiller suite au départ d'une conseillère.

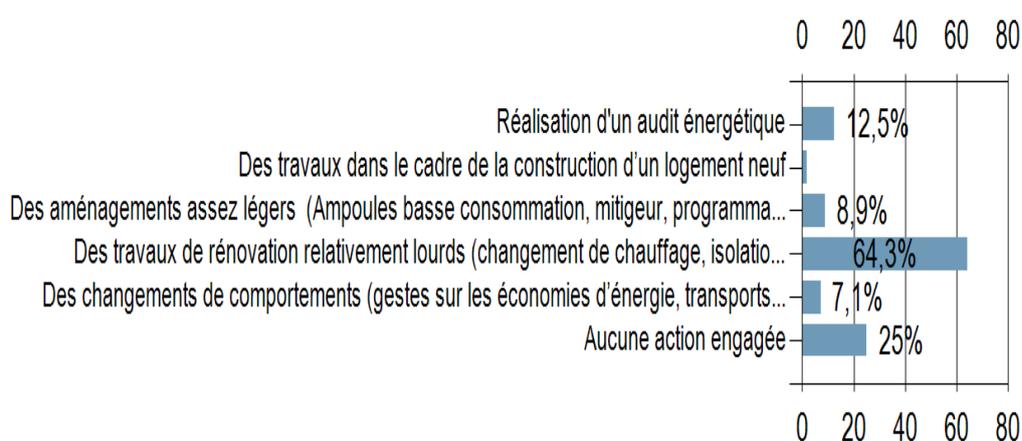
38. Suite à votre contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE ([EIE_NOM]), pouvez-vous nous dire où vous en êtes dans votre démarche ?



Preuve que l'ALEC18 joue son rôle d'expertise auprès des demandeurs, plus de la moitié des personnes comptent faire évoluer leur projet en l'améliorant suite au contact avec un conseiller. Notons aussi que la structure participe à l'économie locale car 77% des personnes affirment avoir contacté des professionnels pour la mise en œuvre du projet.

De plus, ces travaux représentent pour 65% des répondants des travaux lourds de rénovation (chauffage, isolation...) – voir ci dessous

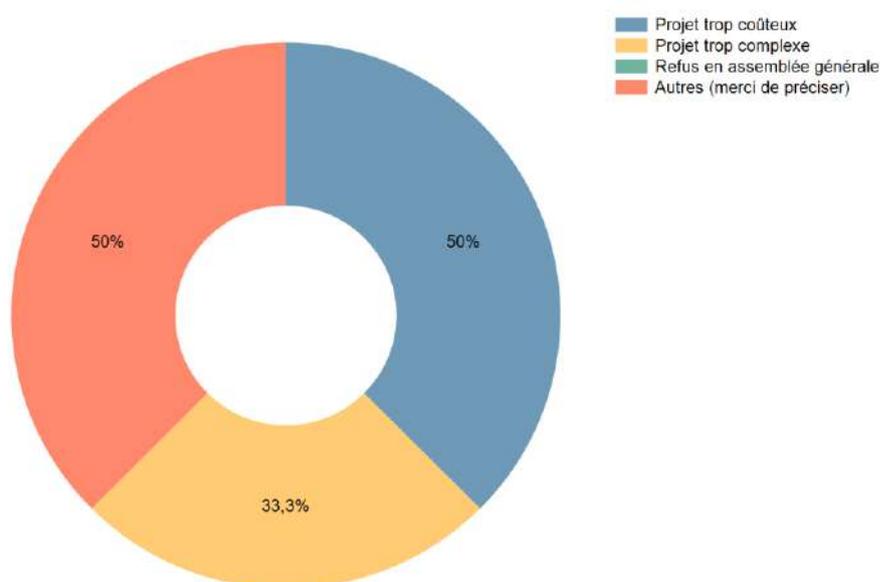
3. Un an après votre contact avec l'Espace INFO ÉNERGIE "[EIE_NOM]", quelles actions avez-vous engagées?



Point sur les difficultés à mettre en œuvre les projets et la mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

Dans l'enquête de satisfaction, nous observons une chose intéressante : plus de 80% des personnes qui ont abandonné leur projet déclarent l'avoir fait car celui-ci était trop coûteux ou trop complexe.

5. Pouvez-vous préciser les raisons pour lesquelles vous avez reporté ou abandonné votre projet ?



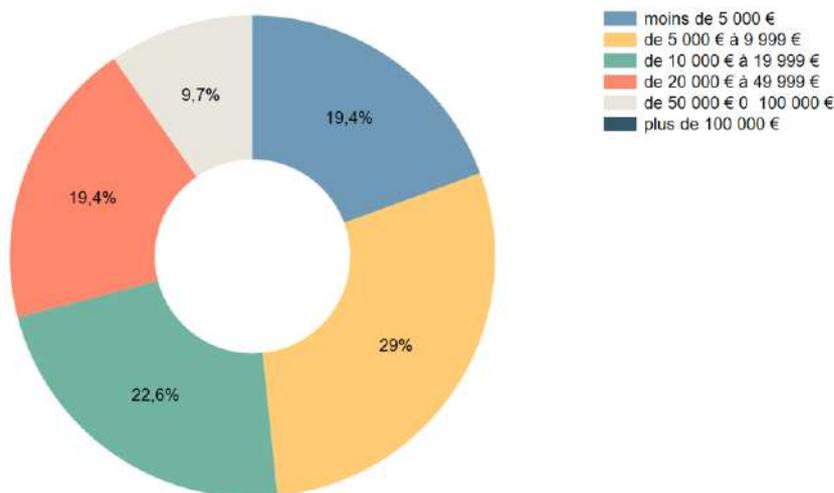
Cela met en lumière l'importance de l'accompagnement de l'ALEC18 et des professionnels d'une part et du soutien nécessaire des pouvoirs publics du point de vue des aides financières d'autre part.

C'est justement tout l'objectif de la PTRE sur laquelle travaillent conjointement l'ALEC18 et Bourges Plus pour une mise en place visée courant 2017. Un projet qui semble donc clairement convenir aux attentes du public et devrait permettre de soulever des freins à la rénovation énergétique.

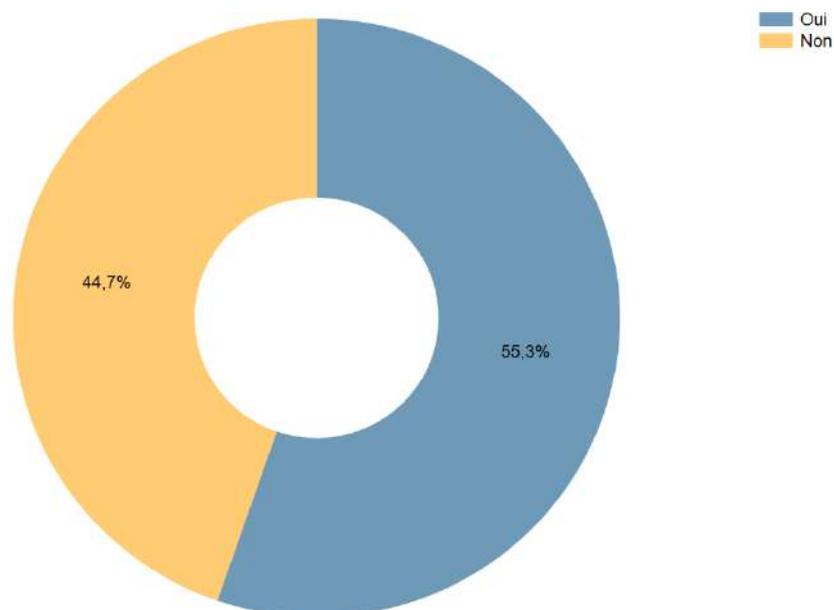
Ce qui corrobore aussi le travail mené pour la mise en place de la PTRE et la pertinence de sa mise en place ce sont :

1. La quantité de travaux réalisés : la moitié des répondants déclare avoir fait pour plus de 10000€ de travaux donc des travaux potentiellement lourds, allant dans l'esprit d'une rénovation globale
2. La proportion de répondants déclarant ne pas avoir bénéficié d'aides financières (il s'agit peut être cela dit de personnes n'ayant pas encore touché le bénéficiaire du Crédit d'Impôts Transition Energétique –CITE) ce qui montre l'intérêt d'un meilleur accompagnement sur ce volet

61. Merci d'indiquer dans quelle fourchette se situe le montant global des travaux que vous avez engagés pour la réalisation des aménagements relatifs à l'énergie (avec travaux induits tels que la peinture etc.) ?



63. Avez-vous pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce projet?

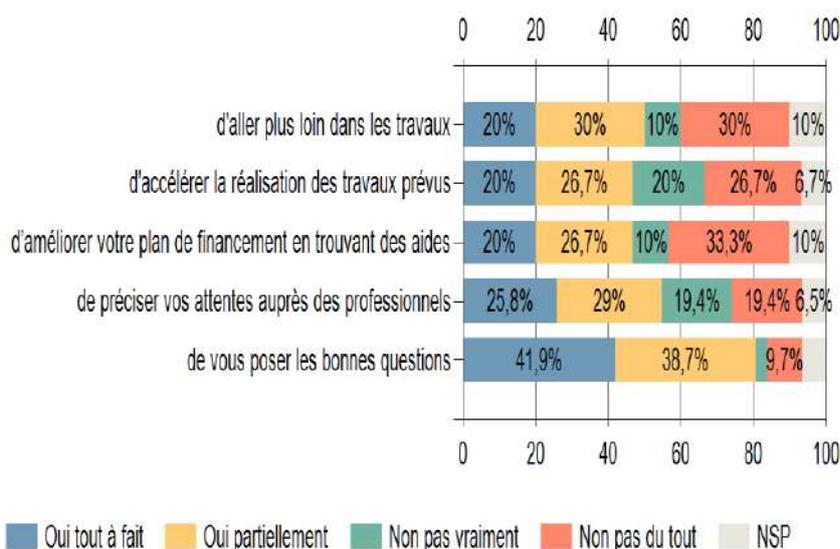


Passage à l'acte – Impact de l'activité sur l'économie locale

Faute de chiffres consolidés de l'ADEME (que nous avons cité au même endroit dans le rapport d'activités de l'an dernier), nous avons extrapolé un ratio de 335€ de travaux réalisés/contact avec l'ALEC18.

En se basant sur ce ratio, les contacts réalisés en 2016 donnent 1 789 000€ de travaux réalisés soit, par le biais du ratio retenu par l'ANAH en 2015 (50 000€ pour un emploi), **3.5 emplois créés ou sauvegardés**.

97. Concernant le conseil apporté par l'Espace INFO ÉNERGIE, diriez-vous qu'il vous a permis...



Les personnes déclarent à 55% que les conseillers leur ont permis de préciser leurs attentes auprès des professionnels et à 81% de se poser les bonnes questions sur leur projet.

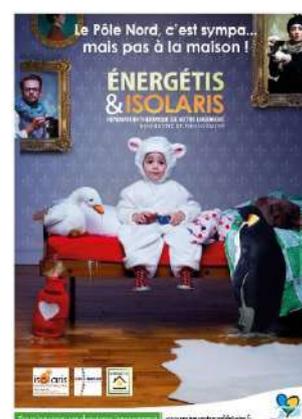
Notons aussi que 50% des personnes déclarent que leur prise de contact avec l'ALEC18 a conduit à la réalisation de travaux plus importants que ceux prévus.

Zoom sur ... le diagnostic Energétis

L'audit « Energétis » de la région Centre Val de Loire

Depuis le début d'année 2012, la Région Centre Val de Loire a lancé le dispositif Energétis, qui est une aide pour la réalisation d'un audit énergétique. L'ALEC18 accompagne le particulier dans les différentes étapes de l'audit. L'intérêt de cette étude est d'avoir un bilan global chiffré des travaux d'économies d'énergie, et une vision d'ensemble sur le long terme.

Pour 2016, nous avons accompagné **21 audits « Energétis »**.



Le prêt « Isolaris » de la région Centre Val de Loire

Couplé au diagnostic Energétis et permettant d'accompagner les particuliers dans la réalisation des travaux, la Région Centre propose, par l'intermédiaire de 4 banques (Crédit mutuel, CIC, Banque Populaire et Domofinance) des prêts à taux zéro pour financer des travaux d'isolation de parois opaques et d'énergie renouvelables tels que le solaire et la géothermie.

2 dossiers ont été menés à leur terme en 2016.

Témoignage sur le dispositif Energétis

Rodolphe Moreau – Bureau d'étude 3 Eco

L'objectif est de comprendre avant d'agir...

En effet, la priorité, est de comprendre le fonctionnement du bâtiment dans son ensemble mais aussi la manière de vivre des occupants, le confort thermique sans oublier la qualité de l'air intérieur.

Le dispositif ENERGETIS permet de faire venir un technicien chez vous. Il va passer à minima 4 heures avec vous pour analyser et comprendre votre maison en toute objectivité et de manière indépendante. Réalisé au début de votre projet, le conseiller vous apportera un gage de confiance sur les priorités de travaux à entreprendre et d'estimer le coût des travaux ! Viendra ensuite le temps de consulter les professionnels de la construction du bâtiment...



Les réflexions de la Région Centre Val de Loire autour de la création d'un Service Public Régional de l'Energie (S.P.R.E.)

La loi de transition énergétique a confié aux Régions le rôle de chef de file de la transition énergétique et définit les Régions comme pertinentes pour promouvoir les actions en matière d'efficacité énergétique et leur permet de mettre en place des opérateurs dédiés.

La Région Centre Val de Loire s'est engagée dans cette voie et en août 2016 elle a missionné des bureaux d'études sous l'égide de Vesta Conseil et Finances, regroupant Energies Demain et Latournerie Wolfrom Avocats, pour réaliser une étude d'assistance à Maîtrise d'Ouvrages pour la création d'un service public régional de l'énergie incluant un opérateur régional de tiers financement/investissement pour l'habitat individuel privé.

Une phase de diagnostic a été réalisée à l'automne 2016 en présence des différents partenaires dont l'ALEC-EIE 18 notamment lors de la réunion du 29 novembre. Cette matinée d'échanges organisée sous forme d'atelier participatif avait pour objet de cerner les rôles des différentes parties prenantes et de réfléchir à la définition du périmètre d'action du futur opérateur précité.

III. Temps forts de 2016 / Vie de la structure

1 – Formations et professionnalisation des conseillers

Conformément aux dispositions du Code du Travail, tout salarié peut bénéficier de la formation professionnelle continue. Elle a pour objet de favoriser son insertion professionnelle, de permettre le maintien dans son emploi, de favoriser le développement de ses compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation de son parcours professionnel et à leur promotion sociale.

A ce titre les conseillers de l'ALEC18 suivent régulièrement des formations techniques, juridiques ou liées à la communication ou à l'animation d'événements.

Ces formations sont régulièrement réalisées en intra au niveau de l'ADEME ou d'autres Espaces Info Energie (comme par exemple l'ADIL – EIE 36, ou 41 ou 45), mais également par d'autres organismes reconnus compétents dans le domaine concerné. C'est notamment le cas du GRAINE Centre, ou du CEREMA.

Pour 2016, voici les actions de professionnalisation suivies par les conseillers, ventilées sur un total de 22 jours :

Adrien Lelièvre	CEREMA	Mobilité / Une voirie pour tous	28/01/2016
Adrien Lelièvre	Club des villes et territoires cyclables	Mobilité – Mobilité durable : Rencontre nationale du Club des villes et territoires cyclables	16/03/2016
Adrien Lelièvre	Région - ADEME	Géothermie : formation	26/04/2016
Adrien Lelièvre	ADIL 36	Formation sur les copropriétés (point d'actualité)	22/11/2016
Adrien Lelièvre	ADIL 45	Formation sur les copropriétés (point d'actualité)	28/11/2016
Adrien Lelièvre	ADIL 41	Formation sur les financements (point d'actualité)	08/12/2016
Aziza Khouda	GRAINE Centre	Susciter la participation	9, 10 et 11 mars 2016
Aziza Khouda	Ecogest'energie	Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménage en précarité énergétique	du 7 au 10 Novembre et du 5 au 8 Décembre 2016
Aziza KHOUDA	ADIL 36	Formation sur les copropriétés (point d'actualité)	22/11/2016

Aziza Khouda	ADIL 45	Formation sur les copropriétés (point d'actualité)	28/11/2016
Aziza Khouda	ADEME – TV Learn	Etanchéité à l'air	06/12/2016
Aziza Khouda	ADIL 41	Formation sur les financements (point d'actualité)	08/12/2016
Aziza Khouda	ADEME – TV Learn	Humidité dans le logement	22/12/2016

2 - Réunions du réseau EIE Centre et Groupes de Travail

Aziza Khouda	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	03/03/2016
	Réseau EIE (RIRE)	Chateauroux	01/12/2016
Adrien LELIEVRE	GT communication	Orléans	09/02/2016
	GT Mobilité	Orléans	16/02/2016
	Réseau EIE (RIRE)	Chateauroux	02/06/2016
	GT copropriété	Orléans	13/06/2016
	Réseau EIE (RIRE)	Orléans	08/09/2016
	GT vie du réseau	Orléans	13/12/2016
Sabrina KHOJA	GT communication	Orléans	09/02/2016
	Réseau EIE (RIRE)	Chateauroux	02/06/2016

Le réseau régional des Espace Info Energie s'est réuni 4 fois en 2016. Le lieu de rencontre alterne entre Orléans et les autres préfectures.

Chaque réunion est l'occasion pour les conseillers info énergie d'échanger entre eux sur des thématiques d'actualité, des retours d'expériences, l'activité des structures etc. Ces journées sont organisées par le Coordinateur du réseau Espaces Info Énergie au sein de l'ADEME Centre Val de Loire.

3- Participation à la 3^{ème} Assemblée générale du Plan Bâtiment Durable Centre (Tours)



Le 18 octobre 2016, était organisée sous l'égide de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire, représentées respectivement par Messieurs Amjhadi et Faucheux, l'Assemblée générale du Plan Bâtiment Durable.

Lancé en janvier 2009, le Plan Bâtiment Durable fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier et de l'habitat autour d'une mission commune : favoriser la mise en œuvre des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale.

Afin d'être plus près des préoccupations locales et dans un souci d'efficacité, le Plan Bâtiment Durable a lancé, le 26 novembre 2012 la territorialisation de son action

En 2013, la Région Centre-Val de Loire, le Plan Bâtiment Durable national, l'État et l'ADEME ont décidé de travailler ensemble afin d'impulser une dynamique régionale dans le secteur du bâtiment et d'accélérer quantitativement et qualitativement la réhabilitation énergétique de ce patrimoine dans une optique de massification. Cette volonté s'est traduite par la signature d'une convention partenariale en décembre 2013 dont l'objectif est de territorialiser et décliner un Plan Bâtiment Durable en région Centre – Val de Loire.

Cette convention acte une gouvernance commune afin d'atteindre des objectifs partagés par tous au niveau régional (20 000 rénovations de logements /an).

Ce 18 octobre près de cent professionnels ont assisté à la troisième assemblée générale du Plan Bâtiment Durable Centre-Val de Loire. Cette journée consacrée à la présentation des actions du Plan Bâtiment Durable régional et à des visites de chantiers de rénovation a permis de confirmer le succès de la dynamique régionale lancée en 2013.

Christophe Chassande, directeur de la DREAL Centre-Val de Loire, Benoit Fauchoux, Vice-Président du Conseil régional Centre-Val de Loire délégué à la transition énergétique et Mohamed Amjahdi, Directeur régional adjoint de l'ADEME Centre-Val de Loire ont présenté l'action du Plan Bâtiment Durable régional. Ils ont ainsi souligné l'utilité d'une gouvernance commune et d'objectifs partagés par tous sur le territoire. Grâce à l'implication des professionnels et des collectivités, cette mise en action collective commence à produire ses effets ; l'objectif de cette journée était ainsi de partager ces premiers retours d'expériences positifs. En conclusion, Jérôme Gatier, directeur du Plan Bâtiment Durable national a souligné l'importance de cette mobilisation et sa capacité à instaurer la confiance entre les acteurs, élément nécessaire du passage à l'acte.

L'ALEC 18 était représentée par Adrien Lelièvre et Béatrice Jargois.

L'après-midi a permis aux professionnels et à l'ALEC18 de visiter deux projets de rénovation ayant atteint un niveau BBC (copropriété du Grand Mail et tours de l'Aubrière) à Saint Pierre des Corps, représentant plus de 800 logements sociaux et privés (10 tours de 14 étages, dont 5 tours labellisées). Ce temps d'échanges a été l'occasion de comprendre les spécificités de la copropriété, la nécessité d'un travail collectif et d'un bon accompagnement pour faire aboutir ce type de projet.



4 – Poursuite des missions de veilles techniques grâce au renforcement des ressources documentaires et pédagogiques

L'EIE 18 dispose d'un meuble permettant de présenter aux visiteurs quels sont les types d'isolants qui existent ainsi que leurs caractéristiques physiques, thermiques et mécaniques.

Cela permet aux personnes de « sentir » les matériaux et de lever quelques a priori, notamment sur les isolants naturels.

L'autre partie est quant à elle, utilisée comme bibliothèque afin de permettre au particulier d'emprunter des livres et revues sur divers domaines : chauffage, isolation, construction et rénovation, environnement...

La structure est toujours abonnée aux revues « Habitat Naturel » et « La maison écologique » qui permettent aux conseillers de bénéficier d'informations techniques mais également de reportages sur des exemples de réalisations de constructions ou de rénovations. Ils enrichissent leurs connaissances afin de les faire partager lors des entretiens individuels avec les particuliers.



Zoom sur ... le projet de Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTRE)

Rappel général de la démarche



Au niveau national il apparaît de plus en plus important d'agir sur le secteur du bâtiment qui est le secteur économique le plus énergivore avec environ 44% de l'énergie finale consommée et 21% de gaz à effet de serre émis.

Le Plan Bâtiment Durable lancé en 2009 impose de réduire de 38% les consommations énergétiques des bâtiments à l'horizon 2020. Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (P.R.E.H.) reprend pour sa part les grandes lignes précitées mais en accroît les objectifs, puisqu'il s'agit d'arriver à 500 000 logements rénovés par an au plan national.

Le Schéma Régional Climat Air Énergie et du Plan Climat de la Région Centre Val de Loire adopté en juillet 2012 s'inscrit également dans cette ambition. Pour le décliner concrètement sur les territoires, l'ADEME et la Région ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de Plateformes Locales de Rénovation Énergétique de l'Habitat (P.L.R.E.H.). Trois piliers ont ici été définis : information – sensibilisation des particuliers, offre unique de financement, montée en compétence des professionnels du bâtiment.

C'est dans ce cadre que la communauté d'Agglomération Bourges Plus a répondu en novembre 2016 à l'appel à projet de l'ADEME Centre, qui associée à la Région Centre Val de Loire, proposait aux territoires de développer localement, et de façon expérimentale, des P.T.R.E. (Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique). Cette démarche s'inscrit dans un raisonnement global, permettant de toucher à la fois les particuliers dans leurs projets de rénovation de leurs logements, les professionnels du bâtiment pour leur faire prendre conscience des enjeux énergétiques, de les faire monter en compétence et de les accompagner dans la maîtrise de leurs coûts.

Ce dispositif prend appui sur l'espace de formation énergie et bâti de la Technopole Lahitolle qui sera tournée vers les thématiques de la ventilation et des parois opaques en répondant notamment aux critères de Praxibat. Elle se situera dans les mêmes futurs bâtiments que l'ALEC 18.

Un plateau technique de formation permettra aux professionnels membres des chambres consulaires partenaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fédération Française du Bâtiment et Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) de se former et mettre en œuvre des techniques et matériaux d'isolation.

Déploiement local

Adrien Lelièvre a été désigné fin 2016, référent E.I.E. au sein de la P.T.R.E. car il est prévu que chaque Plateforme soit adossée à un Espace Info Energie.

Dans ce cadre, différentes réunions de travail ont été organisées entre les partenaires pressentis pour co-construire le programme et identifier les contributions potentielles de chacun.

La PTRE comprendra plusieurs éléments qui prendront place dans le nouvel hôtel d'entreprises de Lahitolle, situé rue Emile Hilaire Amagat à Bourges.

A ce titre des études ont été réalisées en 2016 pour préparer l'installation de l'E.I.E. – ALEC dans des bureaux de cet espace d'entreprises dont le principe a été acté à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale réunis le 6 juin 2016. Des travaux de cloisonnement de l'open space ont été réalisés dans le courant du dernier trimestre 2016.



Chacun des 3 conseillers info énergie pourra ainsi prendre possession de ses nouveaux bureaux tout début 2017. Ils pourront recevoir en toute confidentialité les usagers lors de leurs rendez vous individuels. Un autre espace polyvalent qui servira à la fois de bureau pour la direction mais également de salle de réunion, permettra d'être plus opérationnel que dans les anciens locaux de la rue Jean-Jacques Rousseau. Un espace d'accueil viendra compléter ce nouvel aménagement.

Il participera en 2017 à la mise en œuvre en étroite collaboration avec Bourges Plus de ce nouveau dispositif.

Jouxtant tout à la fois le plateau de formation et les locaux de l'Agence, un espace « matériauthèque » permettra aux professionnels comme aux particuliers de se familiariser avec les nouveaux matériaux notamment les matériaux biosourcés.



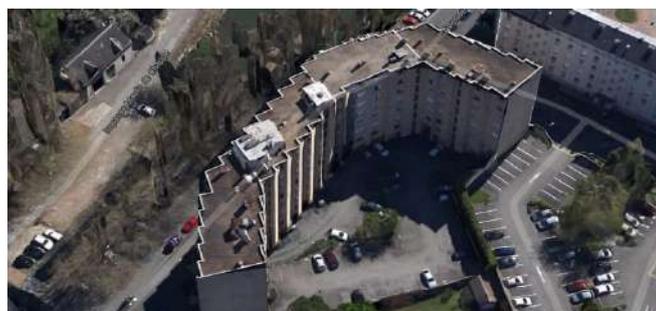
Zoom sur ... l'accompagnement des copropriétés

Groupe de travail régional

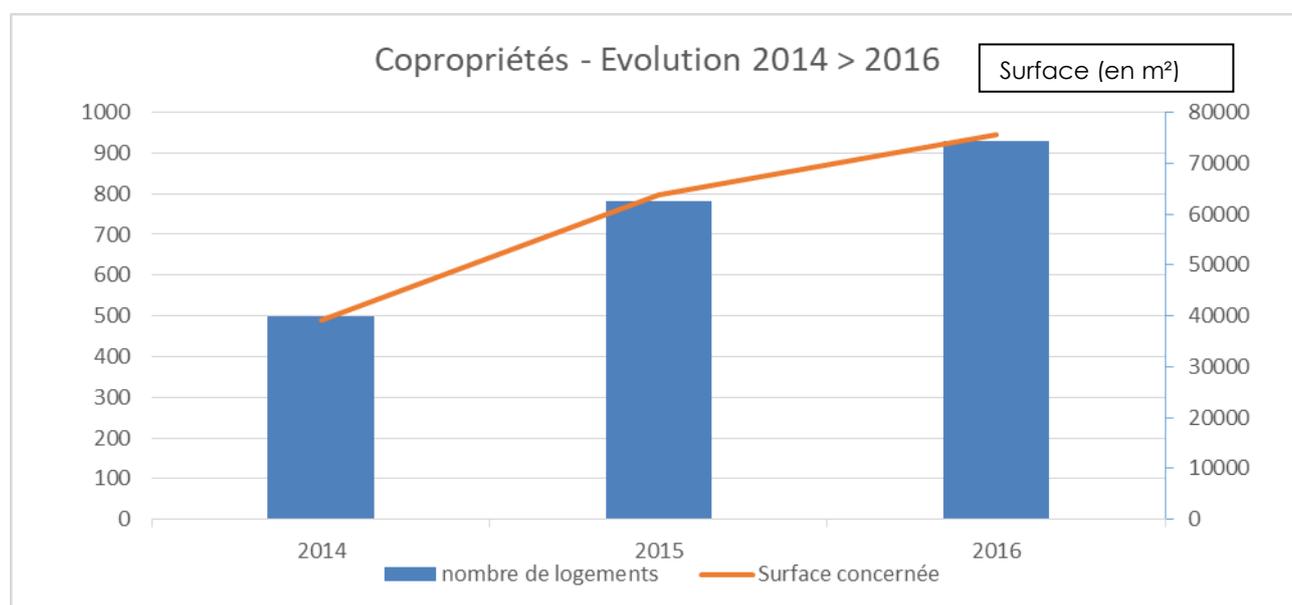
La Région Centre Val de Loire et l'Ademe ont mis en place un dispositif visant à accompagner les copropriétés soumises à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique d'ici fin 2016.

Celui finance 40% du coût de réalisation de l'audit en échange d'un conventionnement reconnaissant l'ALEC18 comme partenaire privilégié de la résidence et des réflexions menées sur les questions énergétiques.

Par le biais d'une convention signée entre l'ALEC, le syndic et les résidents, cet accompagnement vise la sensibilisation des résidents aux questions énergétiques, l'aide à la consultation des entreprises et la lecture de devis proposés par les bureaux d'étude ainsi qu'à la lecture et la compréhension de l'audit et des préconisations qui y sont faites.



Ce travail de longue haleine a débuté en 2014 et le nombre de résidences suivies augmente rapidement (voir tableau suivant). Fin 2016, environ 900 logements représentant plus de 75 000m² étaient concernés par le suivi de leurs projets énergétiques. Ce sont aujourd'hui 19 résidences gérées par 7 syndicats qui sont ainsi accompagnées par l'ALEC18.



Groupe de travail régional

L'ALEC est partie prenante dans un groupe de travail régional dédié aux copropriétés composé de plusieurs conseillers Info Energie.

Deux outils issus du travail de ce groupe verront le jour prochainement :

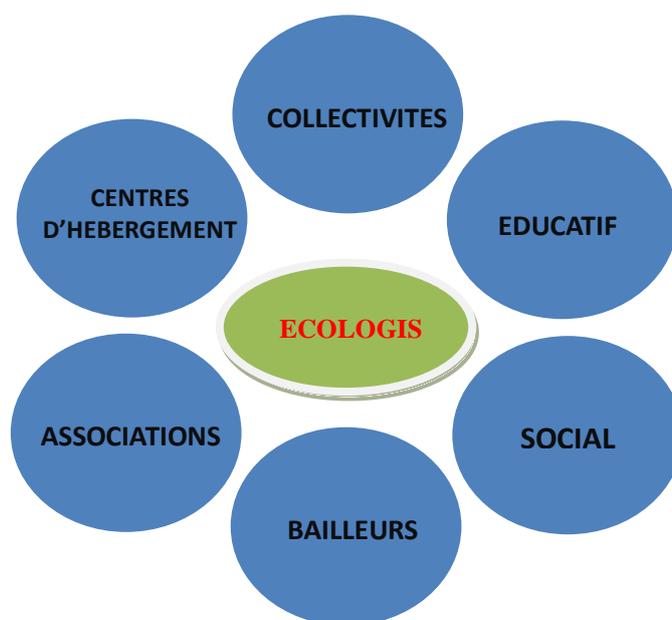
- Une enquête de satisfaction visant à qualifier et quantifier le travail réalisé par l'EIE aux yeux des bureaux d'étude, des syndicats et des copropriétaires
- Une plaquette d'information institutionnelle visant à expliquer le dispositif à tous les partenaires (des incompréhensions demeurent notamment sur les délais)

IV. Les actions socio- techniques de l'ALEC18

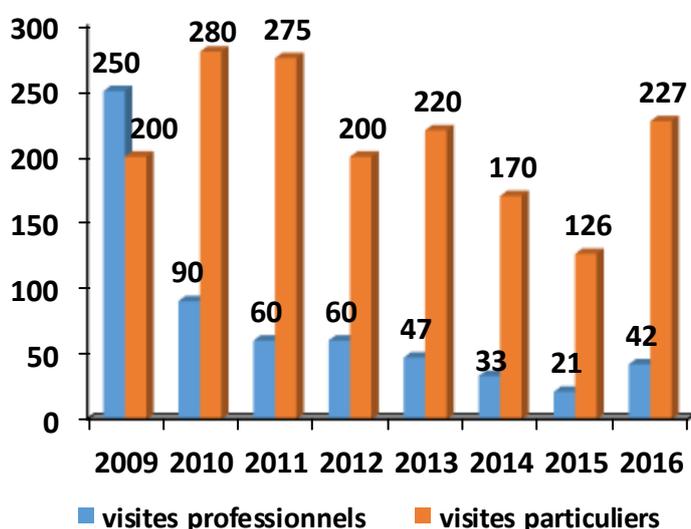
Zoom sur ... L'appartement Pédagogique ECOLOGIS

Depuis 2008, différentes structures venaient à ECOLOGIS de façon régulière d'une année à l'autre, d'autres le font de façon ponctuelle, ou bien plusieurs fois dans l'année.

Quelques nouvelles structures se sont fait connaître, telles que le centre de maternelle d'Ineuil, le lycée Mermoz de Bourges. Pour ces dernières structures, suite à leur visite, des actions ont été menées en partenariat avec l'ALEC18 en 2016.



NOMBRE DE VISITES A ECOLOGIS



En 2016, il y a eu 227 visiteurs d'ECOLOGIS, qui a ouvert ses portes 32 fois. Cela fait en moyenne 8 visiteurs à chaque ouverture. Au regard de la taille du logement et du contenu des visites, il est préférable de ne pas avoir des groupes trop important afin de favoriser au maximum les questions, les échanges et la transversalité.

La durée d'une visite peut aller de 1h30 à 2h30. Tout cela dépend de l'intérêt et du profil des visiteurs, ainsi de ce qui a été préparé en amont de la visite de l'appartement par les animateurs, si l'on est dans le cadre d'un accueil d'un groupe.

ECOLOGIS a fermé ses portes le 31 décembre 2016.

Zoom sur ... Les visites sociotechniques

1) Définition de la Précarité énergétique et mission de l'ALEC18

Il est nécessaire tout d'abord de rappeler en quelques mots la définition de la lutte contre la précarité énergétique : "Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat." Cette définition a été retenue et inscrite dans la loi Besson du 31 mai 1990.

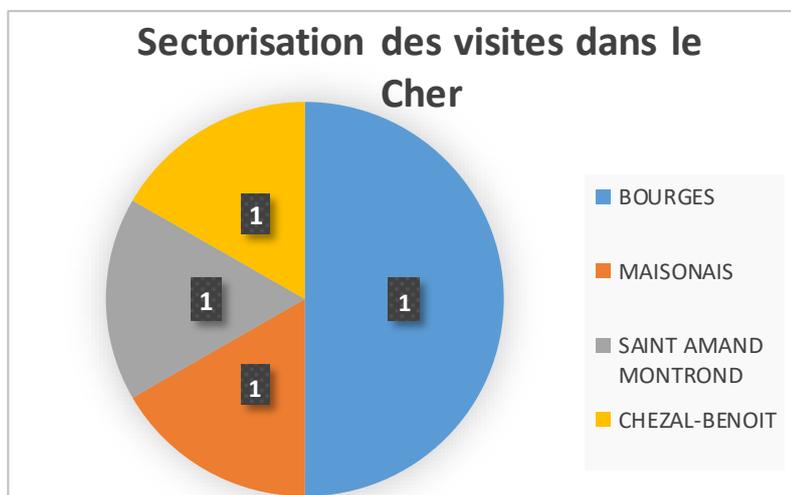
Depuis sa création, l'ALEC18 propose des visites conseils au domicile des particuliers qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Ces visites sont mises en place à la suite d'un signalement d'un travailleurs social, tout secteur confondu.

Ces visites sociotechniques sont systématiquement réalisées en binôme : travailleur social et conseillère Info-énergie, permettent de ressortir les difficultés rencontrées par les habitants, de pouvoir apporter des conseils sur la maîtrise de l'énergie, voire sur la rénovation.



2) Les visites sociotechniques

a. Nombre de visites et sectorisation



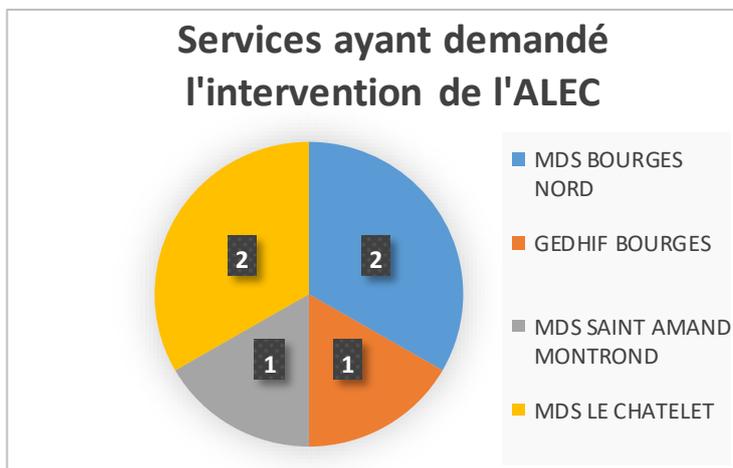
Tout le monde peut être concerné par ces visites, que les ménages soient locataires ou bien propriétaires.

6 visites ont été réalisées en 2016 la plupart familles qui ont pu profiter des conseils de l'ALEC18, habitent Bourges.

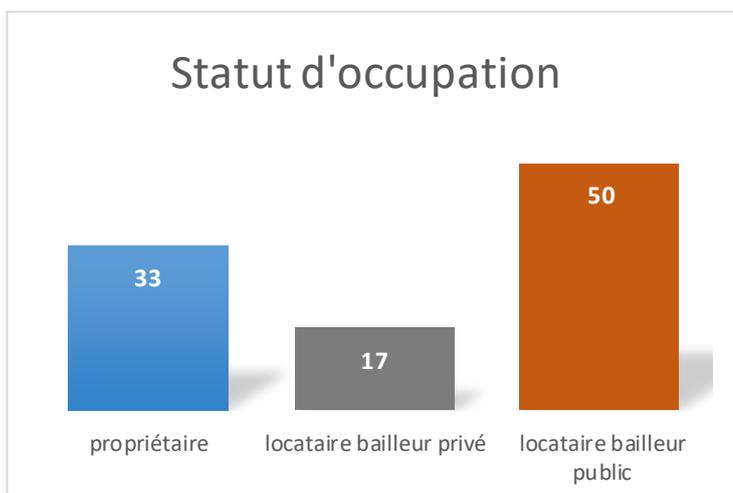
b. Les différents services ayant contacté l'ALEC 18

L'ALEC18 peut proposer ses services à toutes les structures sociales du département. Le but premier est de lutter contre la précarité énergétique.

Ces visites permettent d'apporter un maximum d'informations aux travailleurs sociaux, afin de permettre à l'avenir de prioriser les besoins, voire de pouvoir mettre en place des actions collectives auprès de personnes en difficultés.



50% des familles ayant sollicité un soutien et une visite conseil, sont résidents du parc public.



Le fait que les travailleurs sociaux nous contactent, permet de repérer des familles qui n'auraient jamais fait la démarche de nous interpeller spontanément.

Zoom sur ... L'action à Charenton du Cher avec France Loire

Le bailleur France Loire est propriétaire de 25 logements dans un quartier résidentiel de la commune de Charenton du Cher. Un programme de rénovation thermique a été mis en place entre janvier 2013 et janvier 2014. Les travaux concernent le chauffage avec le changement d'émetteurs électriques et la mise en place d'un poêle à granulés, le changement des fenêtres par des plus performantes accompagné d'une isolation des combles, et la mise en place d'une VMC qui étaient inexistant auparavant.

Sur les 25 logements rénovés, 14 foyers devaient être enquêtés. Sont concernés par l'enquête, les personnes ayant occupé le logement un an avant et un an après les travaux, afin d'avoir un aperçu du bilan de l'amélioration.

Mais uniquement 8 familles ont accepté d'être rencontrées dans le cadre de l'évaluation individuelle. Un questionnaire social ainsi qu'un questionnaire thermique ont été utilisés afin de recueillir des données qui ont été exploitées et retransmises aux familles.

1) Résultats de l'enquête

Sur les 8 familles rencontrées, toutes ont constaté une amélioration du confort dans l'habitat depuis la réhabilitation.

Le poêle est utilisé comme chauffage principale en grande majorité. 6 personnes sur 8 (soit 75%) ne ressentent pas le besoin de faire des achats groupés de granulés.

Par compte, d'autres souhaits ont été émis, tels que :

- En terme de travaux complémentaires : l'isolation des murs par l'extérieur, l'isolation du sol, la rénovation de la fenêtre de la salle de bain
- En terme d'information : soutien à de petits travaux d'embellissement, sur les économies d'eau et d'énergie, sur les droits et devoirs des locataires et des propriétaires
- En terme de convivialité : 63% des personnes souhaitent rester dans leur quartier et aimeraient que le bailleur soit plus présent afin de permettre une convivialité et proximité entre les voisins.

2) Les restitutions : individuelles et collectives

a. La restitution individuelle

Une restitution individuelle avait été proposée aux 8 locataires rencontrés dans le cadre de l'évaluation individuelle. Seules 6 d'entre eux ont pu être revus. Un rapport sur leurs consommations d'énergie avant et après travaux

b. La restitution collective

Nous avons convenu, dès le début de ce projet, de la mise en place d'une restitution collective à disposition de tous les habitants du site.

Pour ce 22 juin, chaque contractant avait reçu une invitation. Il leur était proposé :

- les résultats d'enquête sous forme de tableaux
- la présence de l'atelier brico-logement pour présenter l'action
- un jeu sur les économies d'énergie présenté par l'ALEC
- une projection de « qui fait quoi » en responsabilité pour les travaux dans un logement.
- la présence de collaborateurs de la MDS pour échanger sur la mise en place d'un collectif
- une formation individualisée sur l'utilisation du « poêle à granulés » par le fabricant.

4 familles dont deux couples nouvellement arrivés se sont présentées et ont participé activement aux échanges proposés.



Zoom sur ... L'action avec le C.C.A.S. de Vierzon

1) Présentation générale du contexte

Le centre communal d'action sociale de Vierzon gère un fonds eau, pour régler les factures selon certaines conditions, le FSL devant être saisi en parallèle selon les quotients familiaux.

Face à l'ampleur vertigineuse des impayés, le conseil d'administration du CCAS a décidé de conditionner l'aide accordée à une participation obligatoire à une action collective rappelant les bonnes pratiques d'utilisation de l'eau et ainsi que des principes républicains. Ces actions auront lieu à Epicéa, l'épicerie sociale gérée par le CCAS (1 bis rue Bobby-Sands)



330 foyers sur le territoire de Vierzon sont concernés par les difficultés à payer les factures d'eau gérées par la société REAVI

2) Travail d'une animation auprès des foyers demandeurs du Fond eau

a. Calendrier

Il est proposé de faire des ateliers participatifs 1 fois par mois à compter de septembre 2016 sur une matinée sur un créneau de 2h (1h30 atelier et 30min échange)

Un rendez-vous est prévu fin mai afin de finaliser les modalités de la convention CCAS Vierzon/ALEC18

La convention de partenariat CCAS/ALEC18 a été signée le 08 août 2016 par Monsieur Morin d'une part pour le compte de l'ALEC18 et par Monsieur Fournié d'autre part représentant du CCAS de Vierzon.

b. Contenu des ateliers

- atelier de sensibilisation autour de l'eau
- atelier de compréhension de la facture d'eau proposé par la régie REAVI
- recrutement pour le concours FAEP 2016/2017
- Groupe de 15 à 20 personnes

c. Fréquentation

Depuis le lancement de l'opération, deux temps d'animation ont eu lieu. Un en septembre et un deuxième en novembre.

Le caractère obligatoire à la participation des temps d'animation, a permis de sensibiliser une vingtaine de personnes :

- 10 personnes en septembre
- 11 personnes en novembre

Toute l'équipe espère sensibiliser le maximum de foyers. Toutes personnes invitées et non présentes à l'action, feront l'objet d'une relance.

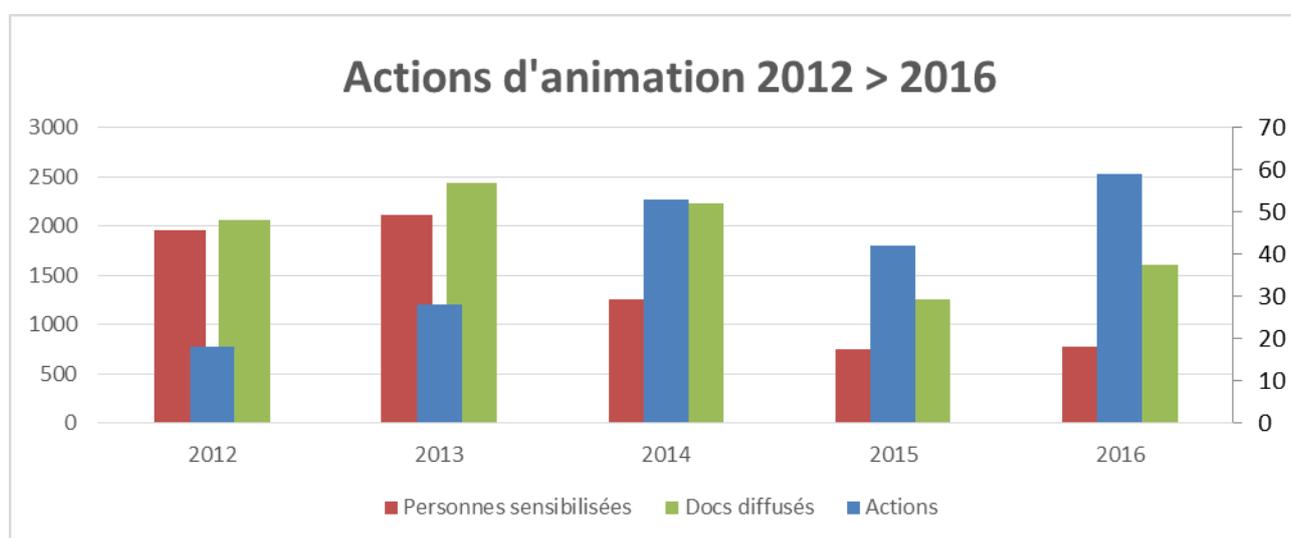
L'action se poursuivra courant le premier semestre 2017 avec un bilan début juillet 2017.



V. Animations grand public

En plus de sa mission de conseil, l'ALEC18 a une mission de sensibilisation assurée depuis l'implantation de l'EIE sur le territoire en 2004.

- **Évolution du nombre d'actions** : avec 59 actions d'animations en 2016, le nombre d'animations est revenu au niveau de 2014 (53 animations réalisées) après une baisse en 2015.
- **Évolution du nombre de personnes touchées** : les différentes actions ont permis de toucher environ 776 personnes et de distribuer plus de 1601 documents en 2016.



S'il est vrai que dans l'absolu le nombre d'animations a été réduit, il n'en demeure pas moins vrai que leur qualité et leur pertinence s'est accrue. Au regard des contraintes budgétaires il a été nécessaire de prioriser les domaines d'intervention et de rechercher de nouvelles pistes de mutualisation.

Néanmoins, l'ALEC18 a continué en 2016 à proposer des animations à destination du grand public sur les thèmes de l'énergie.

Quelques exemples d'animation :



➤ **Le défi énergie du citoyen pour le climat en région Centre-Val de Loire 2015/2016 et 2016/2017(FAEP)**



Pour rappel, le défi est un concours proposé par PRIORITERRE au niveau national, et relayé au niveau régional, par la Région Centre-Val de Loire et départemental, par l'ALEC18 (pour le Cher). Les familles sont regroupées en équipes et ont pour objectif de réduire leurs factures énergétiques de 8%.



La sixième édition 2015/2016 du défi énergie des citoyens pour le climat en région Centre-Val de Loire a démarré le 1^{er} décembre 2015 et s'est terminé le 30 avril 2016. Pour le département du Cher de équipes, soit 20 personnes, ont relevé le défi de réduire les consommations d'énergie d'au moins 8%. Afin de clôturer cette action et récompenser les participants, la Région et l'ADEME avec le soutien des Espace info énergie et du Graine centre, ont organisé un évènement au Château de Valençay. Ce temps se voulait convivial, chaleureux et festif.

Pour l'édition 2016/2017, qui a démarré le 1^{er} décembre 2016, deux équipes sont en lice. 22 personnes se sont engagées cette année pour économiser l'énergie à la maison. Sur les deux équipes, il y a celle de Vierzon qui est constitué d'adhérents de l'épicerie sociale du CCAS de Vierzon. Une stagiaire est en charge de soutenir cette équipe et s'est proposé d'être leur capitaine. C'est une première dans le CHER car pour la première fois ce défi est porté par des personnes à situation très sensible. L'action se terminera le 30 avril 2017, avec à l'issue, un évènement final qui présentera les résultats de cette édition.

➤ **Les rencontres pour l'avenir du Conseil Départemental du Cher**

Cette manifestation organisée par le CD18 est à destination du grand public des quartiers de Bourges, dans le but de créer des liens et de faire connaître les structures sur place. L'ALEC18 a participé à la manifestation organisé au Val d'Auron le 15 juin 2016.



➤ **Promotion l'ALEC18 et les Missions de l'Espace Info Energie auprès des étudiant en section carrières et sociales de l'IUT de BOURGES**



Un professeur de l'IUT, a sollicité les services de la conseillère Info Energie afin de présenté les missions de l'ALEC18 ainsi que celles de l'Espace Info Energie a ses étudiant en 1^{ère} année carrières et sociales. Ce temps d'échange a été réalisé directement auprès des étudiants sur une après-midi en premier temps, puis s'est conclu sur la visite d'ECOLOGIS sur un temps ultérieur.

➤ **Réflexions autour de l'habitat de demain économe en énergie et en ressources**

Le mouvement des micromaisons (parfois orthographié micro-maisons), souvent désigné par son nom en anglais tiny house mouvement, est le nom donné à un mouvement social et architectural prônant la simplicité volontaire par l'habitation de petites maisons.

En France, comme aux Etats-Unis, l'augmentation de la taille des résidences principales s'est accompagnée d'une hausse des prix de la construction. En France, le prix moyen d'une maison neuve est passé de 154 000€ en 2000 à 252 000€ en 2014 (Source : Insee).

Face à ce constat, Outre-Atlantique, un mouvement a commencé à voir le jour à l'aube des années 2000 pour revenir à des constructions de petites taille : des petites maisons, entre 93m² et 37m², et même, à partir de 2002, des *mini maisons* (ou Tiny Houses) de moins de 37m².

Bien sûr, les petits habitats ont toujours existé à travers le monde, qu'ils soient nomades ou non : tipis indiens, roulottes des tziganes, yourtes en Mongolie, mobil-homes, chalets en montagne, caravanes ou campings cars... En France, le phénomène a commencé à être médiatisé à partir de fin 2014 et début 2015 à l'occasion de reportages.

Il est intéressant de se pencher sur ce nouveau mode d'habiter qui re-questionne bien évidemment les questions ayant trait à l'énergie, aux modes de chauffage, à leur aménagement intérieur et aux matériaux utilisés.

C'est pourquoi un groupe d'étudiants de l'I.U.T. accompagné de l'un de leurs professeurs ont travaillé avec une des conseillères sur le volet énergétique de ce type d'habitation. Plusieurs projets ont ainsi été présentés par les jeunes le 29 février. La question des ponts thermiques, des panneaux solaires, du traitement des parois extérieures, du béton de chanvre, des toitures végétalisées, les exigences de la Réglementation Thermique 2012 et ses évolutions à venir etc. sont autant de points qui ont été abordés et étudiés.



➤ **Animations éco gestes auprès du grand public à revenus très modestes**

• **Le centre maternel d'Ineuil**

Le centre maternel d'Ineuil a pu profiter en 2015 des services d'ECOLOGIS afin de sensibiliser les résidentes aux écogestes. A l'issue de cette visite, leur stagiaire, avec l'aides de certaines résidentes, a créé un jeu de l'oie sur les thèmes des économies d'énergie. L'ALEC a été sollicité à participer au lancement de jeu très ludique et très formateur.



• **Animation Epicerie Solidaire Bourges Nord**



Des étudiantes du Lycée Jacques Cœur de Bourges en BTS Economie Sociale et Familiale, en stage à l'épicerie solidaire Bourges Nord, ont sollicité l'ALEC18 afin de faire une intervention auprès des adhérents de l'épicerie sur le choix et l'utilisation des appareils électroménagers dans la cuisine. Cette animation avait pour but, en premier temps, de sensibiliser sur l'achat des appareils adapté au besoin des ménages, par les étudiantes et en deuxième temps, par l'ALEC, de sensibiliser sur leur utilisation économe.



A l'issue de cette action, sur une autre demi-journée, une visite de l'appartement pédagogique ECOLOGIS a été organisée

➤ **Centre des Congrès – Pays de Vierzon – EDEN :Evènement, Déchet Energie, Nature**

Le conseil de développement du Pays de Vierzon organisait un événement grand public, sur le thème de l'environnement, le mercredi 19 octobre 2016. Sont invités, les acteurs locaux et la population à réfléchir aux enjeux de développement durable tout un après-midi de 14h30 à 19h.

Cet événement grand public s'était trouvé un nom particulièrement pertinent : EDEN, pour événement, déchets, énergie, nature.

L'après-midi se déclinait entre visite des stands sur lesquels se trouvaient les ambassadeurs du tri de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry, la chambre d'agriculture, l'association Agir, la maison des énergies de Graçay, Lig'air, **l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher...** Des ateliers permettaient de présenter des projets portés par des collectivités, notamment les conséquences de la démarche Zéro pesticide à Neuvy-sur-Barangeon.



➤ **Comité de pilotage de la Communauté de commune de FerCher-Pays Florentais : 18 octobre 2016**

Dans le cadre de la mise en place du programme local de l'Habitat, l'ALEC18 a été invité par la communauté de commune Fercher-pays Florentais pour la présentation du programme d'action présenté par le bureau d'étude ASTYM.

Lors de ce comité, toutes les communes ont été représentées soit par des maires, soit par des conseillers municipaux, certains partenaires étaient également présents : La Région Centre, Le Conseil Départemental du Cher, la DDT du Cher, le ou la SCOT... A cette occasion, l'ALEC18 a pu profiter de ce temps pour mettre en avant ses missions et rappeler les élus de l'intérêt de communiquer sur la structure et également qu'à leur demande, elle peut également faire des permanences sur le territoire.



➤ Salon de l'Habitat de Bourges 2016

Du 22 au 25 janvier 2016 s'est tenu le 33ème Salon de l'Habitat de Bourges, Cette nouvelle saison était tournée vers le développement durable en présence des professionnels inscrits dans "l'éco-logis". La prise de conscience du développement durable va bien au-delà des discours et des bonnes intentions. De plus en plus de visiteurs recherchent des solutions économiques et respectueuses de l'environnement notamment dans le domaine de l'énergie.



C'est dans ce cadre que l'ALEC était présente sur le salon afin de continuer la communication autour de l'existence de la structure et des services qu'elle propose de façon neutre, gratuite et indépendante aux particuliers. L'ALEC a pu bénéficier de ses relations partenariales pour s'installer sur le salon cette année, c'est avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cher que le stand de l'ALEC a pu être présenté.

Une quarantaine de visiteurs ont pu ainsi poser des questions aux conseillères présentes.



... à propos des animations

Les actions de maîtrise de l'énergie font partie intégrante de la transition énergétique et se multiplient partout en France et dans le Cher en particulier.

Celles ci ont pour but comme cela a été présenté dans les développements ci-dessus, de sensibiliser le grand public aux actions de maîtrise de l'énergie, aussi bien sur les aspects techniques que sur les financements et les dispositifs d'aides existants. Il concentre prioritairement son activité avec des actions d'informations et de conseils sur le bâti mais également sur les usages.

Les animations réalisées en 2016 ont également permis de communiquer sur la structure et de développer et/ou pérenniser des partenariats en direction de publics divers venant de différents horizons (universitaires, professionnels, grand public...).

Elles permettent aussi de tester et/ou de mettre à jour les outils que nous utilisons à ces occasions (expositions, supports ludiques, diaporamas...).

Zoom sur ... les visas éco citoyens



Bourges Plus a initié et mis en place des formations qui s'inscrivent dans le cadre des passeports éco citoyens (qui bénéficient donc d'une aide financière de la Région). La première intitulée « **Pourquoi et comment concevoir un logement économe en énergie ?** » est proposée 2 fois par an (20 stagiaires/session).

L'ALEC18 y intervient pour présenter le contexte règlementaire de la rénovation énergétique et apporter des conseils techniques et financiers.

L'idée est d'ouvrir à un public le plus large possible une formation gratuite sur l'habitat économe en énergie. La construction neuve et la rénovation sont abordées durant 3 demi-journées réparties sur 3 semaines. Des professionnels du bâtiment (architectes, bureau d'études...) interviennent en plus de l'EIE18 et de M. Daguin de Bourges Plus.

Les formations étaient toutes conclues par des visites de bâtiments exemplaires présents sur l'agglomération et qui permettaient d'expliquer in-situ les choses vues en salle.

Zoom sur ... le Pays Sancerre Sologne

L'OPAH Sancerre Sologne toujours en cours entamera sa quatrième année en 2016. L'ALEC18 est associée depuis sa création aux présentations de résultats qui sont régulièrement réalisés par Adeline ARDEOIS.

Lorsqu'un propriétaire occupant a des revenus supérieurs au plafond de l'ANAH, Adeline ARDEOIS l'oriente vers l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher pour pouvoir bénéficier d'informations sur les crédits d'impôt et/ou l'éco prêt à taux zéro.

D'autre part lorsque le particulier, qu'il soit bailleur ou occupant, souhaite des informations sur les différents types d'isolant, les moyens de chauffage et les nouvelles énergies, il lui est proposé de prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Agence.



Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne : OPERATION PROGRAMMEE de
L'AMELIORATION DE L'HABITAT – bilan 3^{ème} année déc. 2014 – déc. 2015



Maitre d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

7 rue de la gare

18 260 Vailly sur Sauldre

Contact : Adeline ARDEOIS

Opération menée avec le concours de :

- L'Etat
- L'ANAH
- La Région Centre – Val de Loire



Zoom sur ... le Pays Berry Saint Amandois

Le Pays Berry Saint Amandois a décidé d'entreprendre un PCET auquel l'ALEC est conviée à participer.



Le 7 décembre 2015, une première réunion a été effectuée afin de présenter l'équipe qui pilotera le PCET ainsi que les objectifs, la méthodologie et le calendrier.

Le 22 février 2016, une de nos conseillères info énergie, a participé au comité de pilotage du PCET. Lors de cette réunion une présentation du diagnostic air, énergie, climat du territoire a été effectuée.

Voici la synthèse (source des données : cabinet Intermezzo)

Synthèse du diagnostic Air, Energie Climat – Les points clés

- La facture énergétique du Pays doit être réduite
 - Il est nécessaire de **consommer moins**
 - Il est nécessaire de développer **des filières locales** (énergie, alimentation)
 - L'agriculture constitue le premier levier clé de la transition du Pays (bocage, prairies, alimentation du Pays)
 - L'habitat et la réhabilitation du parc sont un enjeu majeur d'attractivité
 - Les transports sont un enjeu de premier plan pour la facture énergétique du pays
 - La production d'énergie renouvelable (électricité, chaleur) est insuffisante, le potentiel est considérable
- ➔ **Le PCET doit être au service du développement et de l'attractivité du Pays**

Les objectifs énergie climat du Pays définis au mois de mai 2016 sont les suivants : réduire la consommation d'énergie du territoire de 20% d'ici 2030, couvrir les consommations d'énergie résiduelles par 32% d'EnR en 2030, diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 26 % d'ici 2030, adapter le territoire aux effets du changement climatique, préserver le puits de carbone du territoire

Des ateliers de concertation se sont ensuite tenus le 25 mai auxquelles participait également notre conseillère en charge du dossier, Sabrina KHOJA . La réunion qui s'est tenue à Saint Georges sous Poisieux était scandée en 3 ateliers sur les thèmes suivants : Atelier 1 – communes, Atelier 2 – autonomie énergétique et Atelier 3 – bâtiments (Logement et tertiaire). Des objectifs stratégiques ont été définis et 140 propositions d'actions ont été faites par les participants.

Une nouvelle séance de travail s'est déroulée le 22 juin. A la suite de la précédente réunion, le bureau d'études Intermezzo a effectué un travail de structuration et réécriture synthétique des actions en portant un soin attentif à conserver les idées communiquées par leurs auteurs. 53 actions ont pu ainsi être priorisées. Sabrina KHOJA a également participé activement à cette nouvelle session d'échanges.

Zoom SUR ... les nouvelles permanences de l'Alec sur les territoires

➤ Pays de Vierzon

Le 2 novembre 2016 a eu lieu la signature d'une convention entre le Pays de Vierzon, représenté par son Vice Président, Deny Godard, et l'Alec 18, représentée également par son Vice Président, Jean-Pierre Deloince actant la mise en place d'une permanence d'information à destination du grand public (chaque 1er mercredi de chaque mois de 14 heures à 17 heures) au sein de la Maison des Cultures Professionnelles (28 rue Pierre Sémard).



SOCIÉTÉ ■ La structure publique ouvre des permanences mensuelles

L'Alec 18 conseille sur l'énergie

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher tient, désormais, une permanence à Vierzon. Sa mission : conseiller le public sur les énergies.

Vincent Michel
vincent.michel@centrefrance.com

Quel type de chauffage utiliser ? Quels appareils choisir ? Comment isoler sa maison ? Autant de questions auxquelles l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher, l'Alec 18 (*), se propose de répondre. Implantée à Bourges depuis deux ans, la structure publique tient, désormais, une permanence à Vierzon.

Le premier mercredi de chaque mois, un conseiller recevra le public à la Maison des cultures professionnelles. Une convention de partenariat a été signée hier, entre l'Alec 18 et le Pays de Vierzon, pour la mise à disposition d'une salle dans ses locaux.

« Apporter une information précise, neutre et gratuite »

La mission d'Alec 18, c'est le conseil. Son domaine de compétence : les économies d'énergie et les énergies renouvelables. « Le but est d'apporter au



PARTENARIAT. Vice-président d'Alec 18, Jean-Pierre Deloince a signé la convention avec Denys Godard, vice-président du Pays de Vierzon en charge de l'agriculture et de l'environnement. PHOTO V.M.

public une information précise, personnalisée, neutre, indépendante et gratuite », explique Jean-Pierre Deloince, vice-président de l'agence et président du Pays de Vierzon. Depuis le 1^{er} janvier, l'agence a été contactée par sept cents personnes.

Pour les propriétaires qui voudraient se lancer dans la rénovation de leur logement ou dans la construction d'une maison, l'Alec 18 peut être un recours. Tant sur les aspects techniques que fiscaux ou administratifs. « On ne fait pas les travaux, ni les devis ou les diagnostics énergétiques. Un chantier de ce type représente toujours beaucoup de chan-

gements et les personnes doivent être conscientes qu'il faut beaucoup s'y impliquer, souligne Adrien Lelièvre, l'un des conseillers de l'agence. En revanche, nous sommes là pour les aider, qu'ils soient au début de leur démarche ou à la fin. Pour déchiffrer un devis, par exemple, les orienter vers un cabinet, des organismes, des entreprises, ou leur proposer un suivi par étapes. »

Y voir plus clair dans les aides

Les conseillers peuvent aussi donner un coup de pouce pour y voir plus clair dans les aides financières nationales, régiona-

les ou locales auxquelles les particuliers peuvent prétendre pour s'équiper. « Souvent, les gens n'ont pas conscience qu'ils peuvent obtenir quelque chose, souligne Adrien Lelièvre. Or, quel que soit le projet de travaux, il y a des aides et on arrive à sortir de beaux projets. » ■

(*) L'Alec 18 est financée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ade-me), la région Centre-Val de Loire, la communauté d'agglomération Bourges plus, le conseil départemental et le Syndicat de l'énergie du Cher (SDE 18).

Pratique. Permanence le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures, à la Maison des cultures professionnelles, 28 avenue Pierre-Sémard (face à la gare). Contact : 02.48.67.9630.

➤ M.S.A.P. Lignières



Les Maisons de Services Au Public (M.S.A.P.) sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

La commune de Lignières a souhaité mettre en place ce type de service. Désormais, avec cette MSAP, les habitants de Lignières et des communes environnantes auront un relais de premier niveau avec les grandes administrations que sont Pôle emploi, la Caf, la CPAM, l'assurance retraite, l'ALEC18 et bien d'autres.

Les usagers peuvent avoir un renseignement ou une aide, accéder à Internet pour effectuer toutes les démarches en toute confidentialité grâce à des postes mis à disposition, prendre rendez-vous avec les organismes qui mettent en place des jours de permanence.

Située au premier étage de l'ancien bâtiment les Roses, la MSAP est ouverte à partir de septembre, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures. La permanence de l'ALEC se tient le 3^{ème} jeudi matin de chaque mois dans cet espace.

Les usagers de la M.S.A.P. intéressés pourront ainsi individuellement sur rendez vous , se renseigner sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la rénovation ou la construction neuve etc... ; être conseillés dans la phase amont de leurs projets grâce à des éléments techniques – financiers – fiscaux – réglementaires et administratifs ; obtenir des informations sur les différentes aides (nationales, régionales, locales...) auxquelles ils peuvent prétendre pour financer leurs travaux ; être orientés si nécessaire vers des organismes publics, bureaux d'études ou des entreprises spécialisées ; ou obtenir des information sur toute autre question en lien avec l'énergie.]

Toutes ces actions sont réalisées par le(la) Conseiller(e) Info Energie de façon gratuite, neutre et indépendante. Aziza Khouda ou Adrien Lelièvre assurent cette fonction.



VI. Perspectives

L'augmentation de l'activité observée cette année confirme qu'il faut savoir créer l'offre pour provoquer la demande. Cela confirme aussi la légitimité de l'ALEC18 dans le paysage local et la valeur du travail déployé par ses équipes. Ceci étant, l'augmentation du nombre de contacts ne fait pas tout et, sur ses animations, l'ALEC18 est depuis sa création dans une recherche d'optimisation du temps afin de ne pas se focaliser sur des animations chronophages et peu fréquentées.

C'est pourquoi, face à ces enjeux, il est possible d'identifier les perspectives 2016 suivantes :

Tout d'abord, 2016 verra la poursuite des actions conseils auprès des particuliers, des copropriétés et des institutionnels. Mais d'autres perspectives peuvent être envisagées

1) Partenariats collectivités

- poursuite du travail engagé avec la Région, l'ADEME et Bourges Plus sur la constitution d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (P.T.R.E.),
- travailler en étroite collaboration avec Bourges Plus sur l'agencement et le contenu pédagogique et technique de la matériauthèque jouxtant le plateau de formation Praxibat et les futurs bureaux de l'ALEC sur le site de la Technopole Lahitolle
- recherches de pistes de travail communes avec les communes, intercommunalités et antennes locales (type Maisons des Solidarités ou Maisons de Services Publics) pour ancrer le travail de l'E.I.E. – ALEC sur les territoires sur des thématiques telles que les plans climats, les animations de sensibilisation, les O.P.A.H., etc. notamment avec la Communauté de Communes Berry Grand Sud, la Communauté de Communes des Trois Provinces, Bourges Plus, le Pays Sancerre Sologne, le Pays Berry Saint Amandois, le Pays de Vierzon, les villes de Vierzon, de Saint Amand et de Bourges, notamment,

2) Autres actions partenariales

- développer des outils de sensibilisation pédagogiques propres à l'E.I.E. – ALEC,
- développer des outils d'information en direction du grand public et des acteurs locaux
- travailler sur des outils d'évaluation visant à appréhender l'impact économique des actions et conseils délivrés par les conseillers E.I.E.
- Développer les actions en direction des copropriétés
- Développer les échanges d'informations et de données entre les différentes structures ayant une action dans le domaine de l'énergie et visant à aider les particuliers (DDT ANAH, OPAH, SOLIHA, Bourges Plus, Conseil Départemental du Cher, MDPH du Cher...)

3) Actions internes

- Pourvoir au remplacement de la conseillère info énergie qui a quitté la structure
- Procéder au déménagement et à l'installation de l'ALEC 18 dans ses nouveaux locaux de la technopole Lahitolle
- Acquérir également du matériel professionnel visant à améliorer le travail quotidien des conseillers info énergie dans leurs missions (copieurs, relieuse, mobiliers divers...)
- Accentuer la communication sur l'existence de la structure par le biais des différents canaux (réseaux sociaux, presse écrite, journaux municipaux et intercommunaux, etc.)
- Mettre en place une démarche de création d'un site internet dédié
- Acquérir les outils techniques nécessaires à de nouvelles animations ou actions de sensibilisation du grand public (type caméra thermique...)

Conclusion

Le conseil de proximité et d'écoute que l'on pourrait qualifier de « socio-technique », est un aspect fort de la mission de l'Agence et est souligné par les réponses apportées aux questionnaires de satisfaction durant l'année 2016. Malgré la baisse du nombre de contacts cela demeure une tendance lourde.

Les conseillers info énergie doivent devenir de véritables « accompagnateurs » de plus en plus pointus dans des domaines aussi variés que les questions administratives, juridiques, financières, techniques. Une professionnalisation accrue de leurs missions est en cours et 2017 ne devrait pas manquer de confirmer cet aspect des choses notamment avec la mise en place de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

La mise en place de nouveaux partenariats forts entre la structure et les territoires est également en ligne de mire. Le dernier point à ne pas négliger tout au long de l'année à venir sera celui de porter à connaissance et de la communication sur l'existence de la structure par tous les moyens, et ce sans relâche car la communication est indispensable mais jamais suffisante.

